REVUE ARCHÉOLOGIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE
3e SUPPLÉMENT

ACTES DU COLLOQUE DE CRÉTEIL

3 et 4 juin 2010

DYNAMIQUE DES PEUPLEMENTS, MODES D'HABITAT ET INFLUENCES CULTURELLES DANS LE SUD-EST DE PARIS DU NÉOLITHIQUE ANCIEN À LA PÉRIODE MODERNE

sous la direction de
Djillali HADJOUIS et Stéphane ARDOUIN

Raif

Jean-Yves DUFOUR

LA DISTRIBUTION DE QUATRE MAISONS PAYSANNES DES CAMPAGNES DU SUD-EST PARISIEN DU XVIIe AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE

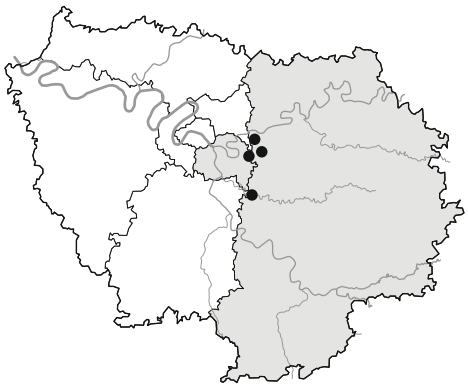

Résumé

La maison traditionnelle du sud-est parisien est très mal connue. Quatre récentes opérations de relevés, effectuées sur de vieilles fermes promises à la démolition dans le sud-est de Paris, nous invitent à la réflexion. Les quatre sites présentés, Combs-la-Ville, Roissy-en-Brie et Champs-sur-Marne en Seine-et-Marne ainsi que La Queue-en-Brie dans le Val-de-Marne sont implantés dans la Brie française. Nous les décrivons en termes d'architecture vernaculaire et de distribution. Divers agronomes anciens proposent des modèles de distribution des bâtiments au sein d'une ferme en pays céréalier. Nous reprenons les plans et principes généraux de trois modèles, volontairement étalés sur trois siècles (Charles Estienne 1564, Perthuis de Laillevault 1805, Maximilien Ringlemann 1893). Nous comparons ensuite l'ordonnance interne des quatre fermes relevées sur nos chantiers, pour voir si des constantes existent vraiment, et si nous pouvons en tirer des critères interprétatifs aidant à mieux comprendre les habitats anciens livrés à la fouille.

Mots-clés *Fermes, architecture vernaculaire, agronomie, distribution, interprétation fonctionnelle.*

Abstract

Traditional homes in the countryside south-east of Paris are poorly documented. The basis of our discussion is provided by four recent surveys of old farms in the region awaiting demolition. The four sites, Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), La Queue-en-Brie (Val-de-Marne) and Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne) are located in the Lower Brie area. They are described in terms of their vernacular architecture and lay-out. Historically, various agronomists suggest model organization for buildings on cereal-producing farms. We have chosen to examine the plans and general principals of three models, deliberately covering three centuries (Charles Estienne 1564, Perthuis de Laillevault 1805, Maximilien Ringlemann 1893). Comparison is made with the internal organization of the four surveyed farms in order to determine whether constants exist and whether interpretative criteria can be identified which could enable a better understanding of excavated sites.

Keywords *Farms, vernacular architecture, agronomy, layout, functional interpretation.*

Actes du colloque de Créteil, 2015, suppl. RAIF, 3, p. 263-295

INTRODUCTION

La maison traditionnelle du sud-est parisien est très mal connue, situation qui prévaut pour une grande part de l'Île-de-France. Les deux grandes enquêtes nationales menées sur le sujet présentent peu de données.

L'*Enquête sur les conditions de l'habitation en France*, réalisée au XIXe siècle et publiée sous la direction d'Alfred de Foville (FOVILLE 1899), ne présente que trois maisons-types de la Brie champenoise. De plus, les enquêteurs tendent à mettre en évidence la présence de la modernité dans les campagnes françaises, aussi le choix fait de ces maisons n'est pas forcément représentatif.

La vaste enquête d'architecture rurale entreprise de 1942 à 1945 par le musée des Arts et traditions populaires présente les relevés de seulement dix exploitations franciliennes ; parmi celles-ci, quatre grandes fermes, deux moulins, une maison troglodyte, une maison vigneronne et deux petites exploitations briardes. Jean-Marie Pérouse de Montclos disait récemment[1] que cette enquête n'a publié que l'esprit des maisons, pas leur charnu ni leur sensibilité.

Le champ d'étude de la maison paysanne, traditionnelle ou vernaculaire, est, depuis les années 1970, abandonné par les géographes et les ethnologues. Le maigre inventaire présenté s'est peu enrichi, même si des plans ont ponctuellement été publiés par des historiens, des croquis de façade par des architectes ou des recueils de clichés par des photographes. On le comprend, la maison paysanne du sud-est parisien est en train de disparaître sans avoir été reconnue ; quant à la maison artisanale, elle est complètement inconnue ! À notre connaissance, aucune maison francilienne de boucher, ou de maréchal-ferrant, par exemple, n'est connue par une publication.

Les études archéologiques sur le monde rural de la fin du Moyen Âge à l'époque contemporaine sont relativement récentes en Île-de-France. Deux motifs expliquent le nombre restreint d'opérations de fouilles archéologiques menées sur le sujet :

- la fixation des implantations villageoises au début du bas Moyen Âge dans les villages actuels, peu sujets à la fouille ;
- l'attrait du patrimoine spectaculaire (église, château) qui a bien souvent joué en défaveur de l'archéologie du monde paysan.

Plus généralement, l'archéologie de la fin du Moyen Âge et de la période moderne ne retient pas facilement l'attention des décideurs culturels qui considèrent que l'abondance des données écrites sur ces périodes exempte l'archéologie d'investir ce champ d'étude. Aussi, dans la région française la plus riche en aménagements et en chantiers de fouille, seule une douzaine de maisons paysannes sont connues, toutes méthodes d'approche confondues (ethnographiques, archéologiques).

Dans l'introduction de son essai de classification Albert Demangeon précise que la véritable originalité de l'habitation rurale en France réside non pas dans ses matériaux, ni dans ses formes extérieures, mais dans son plan, dans la répartition établie entre les animaux, les hommes et les choses. Le type d'habitation forme un outil adapté au travail du paysan, ajusté à la fonction agricole (DEMANGEON 1920, p. 353-354).

1. Conférence introductive au colloque « L'Art de bâtir aux champs. Modernité du patrimoine rural et théorie des constructions agricoles », tenu à l'INHA, Paris, les 14 et 15 octobre 2010.

Nous présentons dans cet article une réflexion entamée après quatre récentes opérations de relevés effectuées sur de vieilles fermes promises à la démolition dans le sud-est de Paris. Le terme de ferme est ici entendu comme habitation du fermier, englobant les bâtiments d'exploitation. Il s'agit donc bien d'une maison paysanne.

Divers agronomes anciens proposent des modèles de distribution des bâtiments au sein d'une ferme en pays céréalier. Nous reprenons les plans et principes généraux de trois de ces modèles, volontairement étalés sur trois siècles. Nous comparons ensuite l'ordonnance interne des quatre fermes relevées sur nos chantiers, pour voir si des constantes existent vraiment, et si nous pouvons en tirer des critères interprétatifs aidant à mieux comprendre les habitats anciens livrés à la fouille. Les quatre sites présentés, Combs-la-Ville, Roissy-en-Brie, Champs-sur-Marne en Seine-et-Marne et La Queue-en-Brie en Val-de-Marne sont implantés dans la Brie française, vaste plateau horizontal entre la Marne et la Seine.

Nos méthodes sont liées à l'archéologie de sauvetage. Ces fermes ont fait l'objet de relevés en plan, section ou façades, avant démolition. Outre un diagnostic classique au sol, ou appliqué de manière plus novatrice au bâti, ces fermes ont dans la mesure du possible fait l'objet d'une étude archivistique et ethnographique. La fonction de chaque bâtiment relevé est ainsi reconnue par diverses approches.

Les mesures seront données dans le système de l'Ancien régime chaque fois que cela facilitera la lecture, voire la compréhension du bâti. En effet, la lecture en mètres de bâtiments anciens, conçus dans un autre système, donne trop souvent des mesures difficiles à mémoriser et surtout n'évoquant rien, contrairement à la limpidité géométrique de la lecture effectuée en pieds (un pied du roi équivaut à 32,48 cm. Une toise compte six pieds et mesure donc 1,95 m). À moyen terme, l'assimilation de l'échelle ancienne facilite la lecture des sources : documents d'archives et manuels d'architectures.

DEUX FERMES DE MOYENNE IMPORTANCE : LA FERME DES COPEAUX ET LA FERME SASSINOT

La ferme des Copeaux

La commune de Combs-la-Ville se localise au sud-ouest du département de la Seine-et-Marne, à environ 45 km de Paris. La ferme des Copeaux est isolée en limite nord-est du territoire communal, à environ 1 km de l'Yerres, affluent de la Seine.

Cette ferme a bénéficié d'une étude archivistique menée par Olivier Bauchet (Inrap). La ferme apparaît dans la documentation archivistique à partir du XVIIe siècle. Entre 1840 et 1851, la ferme s'organise autour d'une vaste cour quadrangulaire s'ouvrant sur la rue reliant Combs-la-Ville à Brie-Comte-Robert. À peu de choses près, la ferme observée en 2006 correspond largement à celle remaniée au milieu du XIXe siècle, et décrite dans les archives en 1851 (Archives départementales de l'Essonne, 2 E 14/123 : Extrait de la vente de la ferme des Copeaux par Louis Maille et Caroline Gauthier à Charles Lemaire et Louis Maceduet, 16 août 1851. Minute d'Albéric Bisson, notaire à Brunoy). Les bâtiments observés sont ceux d'une exploitation céréalière qui rassemble une centaine d'hectares cultivables.

Les données issues de l'observation archéologique, de l'étude des documents archivistiques et des témoignages ethnographiques permettent de proposer une restitution de cette maison paysanne sous la forme d'une maquette réalisée pour l'Écomusée-Ferme du Coulevrain de Savigny-le-Temple (**figure 1**c). La ferme des Copeaux se présente sous la forme d'une vaste maison paysanne à cour fermée, conforme au modèle classique des fermes franciliennes.

A - Vue de l'état de la bergerie en 2006.

B - Détail du pan de bois de la cloison du couloir d'accès au jardin.

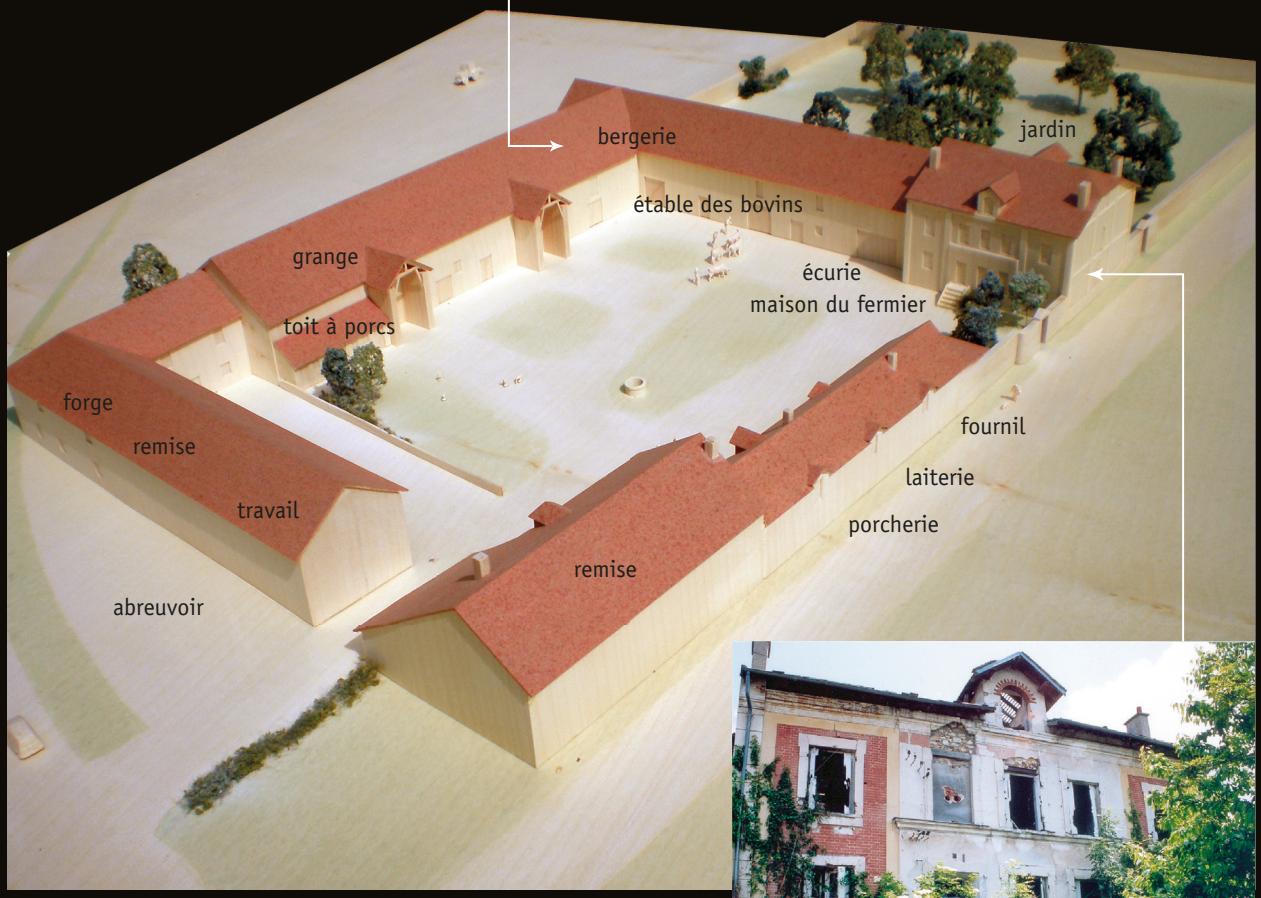

C - Maquette de la ferme des Copeaux restituée d'après nos informateurs et les données archéologiques et archivistiques.

D - Façade de la maison du fermier dans son état en 2006

Figure 1 – Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), la « Ferme des Copeaux ». [© Clichés : J.-Y. Dufour ; maquette : L'Art du Petit]

Les bâtiments forment un quadrilatère de 81 × 64 m, (soit 250 × 194 pieds) articulé autour d'une cour de 2 600 m². On y accède par une porte charretière ouverte à l'ouest. La maison du maître est localisée dans l'angle sud-est, face à la grande porte. Une porte piétonne décorative permet un accès réservé à la maison du maître depuis le chemin des Copeaux, par le sud. La façade rehaussée d'un plaquage de briquettes témoigne du goût bourgeois des anciens exploitants (**figure 1^B^**).

Les écuries sont implantées dans l'aile orientale, contre la maison de maître. Cette proximité est habituelle en Île-de-France. Le cheval de trait est le pilier de l'économie céréalière traditionnelle.

Un couloir sépare les écuries des bergeries situées dans l'angle nord-est de la ferme. Ce couloir est l'unique accès au jardin potager et fruitier d'un demi-arpent (21 ares) localisé à l'est de la maison. Cet accès limité au jardin est une constante des fermes briardes. Large de 130 cm (4 pieds), ce couloir est bordé d'un mur de refend et d'une cloison. Montée sur un petit mur bahut en meulière (50 cm de hauteur), cette cloison présente toutes les caractéristiques d'un pan de bois : encadrées par une sablière basse et une sablière haute, une série de poteaux verticaux alterne avec des décharges en chevron et tournisses. Le hourdis est composé de moellons de meulière liés au limon. Un lattis permet l'accroche d'un revêtement de plâtre blanc qui masque le pan de bois. Le style de construction dit briard laisse très peu de boiseries apparentes (**figure 1^D^**).

La grange de l'époque contemporaine occupe le pan nord de la ferme. Elle mesure 38,8 m (120 pieds) de longueur dans l'œuvre et se divise en sept travées. La hauteur sous faîtière est de 10 m. Le volume de stockage disponible avoisine les 1 440 m³, si l'on soustrait une aire de battage de 15 m² de surface. L'étude archivistique permet de dater cette grange de la décennie 1840-1850.

Sur la grange, dans l'axe des portes « aux champs », les deux portes charretières principales sont ouvertes au sud, sur la cour de la ferme. Les deux portes sont larges de 3,3 m (10 pieds) et hautes de 4,5 m. Des traces d'arrachement signalent que ces portes charretières étaient précédées de porches, dont nous avons retrouvé les fondations dans les tranchées de diagnostic.

Le dernier tiers (à l'est) de la grange est occupé par une bergerie (**figure 1^A^**). Deux poteaux de bois espacés de 3,6 m divisent l'espace en trois travées et soutiennent un grenier à fourrage au-dessus de l'espace de stabulation. Ces poteaux reposent sur des bases en grès de 40 cm de côté. Une porte, en position haute sur la façade au-dessus de l'entrée, servait à l'engrangement du foin. On accède à la bergerie depuis la cour (au sud) par une porte large de 2,3 m et haute de 2,85 m. Le large seuil rentrant dans la bergerie est construit de moellons en meulière posés de chant. En légère pente, il permet d'accéder au sol de stabulation en contrebas. Le sol même de la bergerie est en terre battue.

Entre les deux porches de la grange, les traces d'arrachement en haut de façade marquent l'emplacement d'une ancienne volière.

Au sol, diverses fondations trouvées dans les tranchées de sondage indiquent qu'une série de bâtiments en appentis s'appuyaient sur la façade sud de la grange contemporaine.

La grange, l'écurie et la bergerie sont trois des composants essentiels de la ferme céréalière traditionnelle du plateau de Sénart.

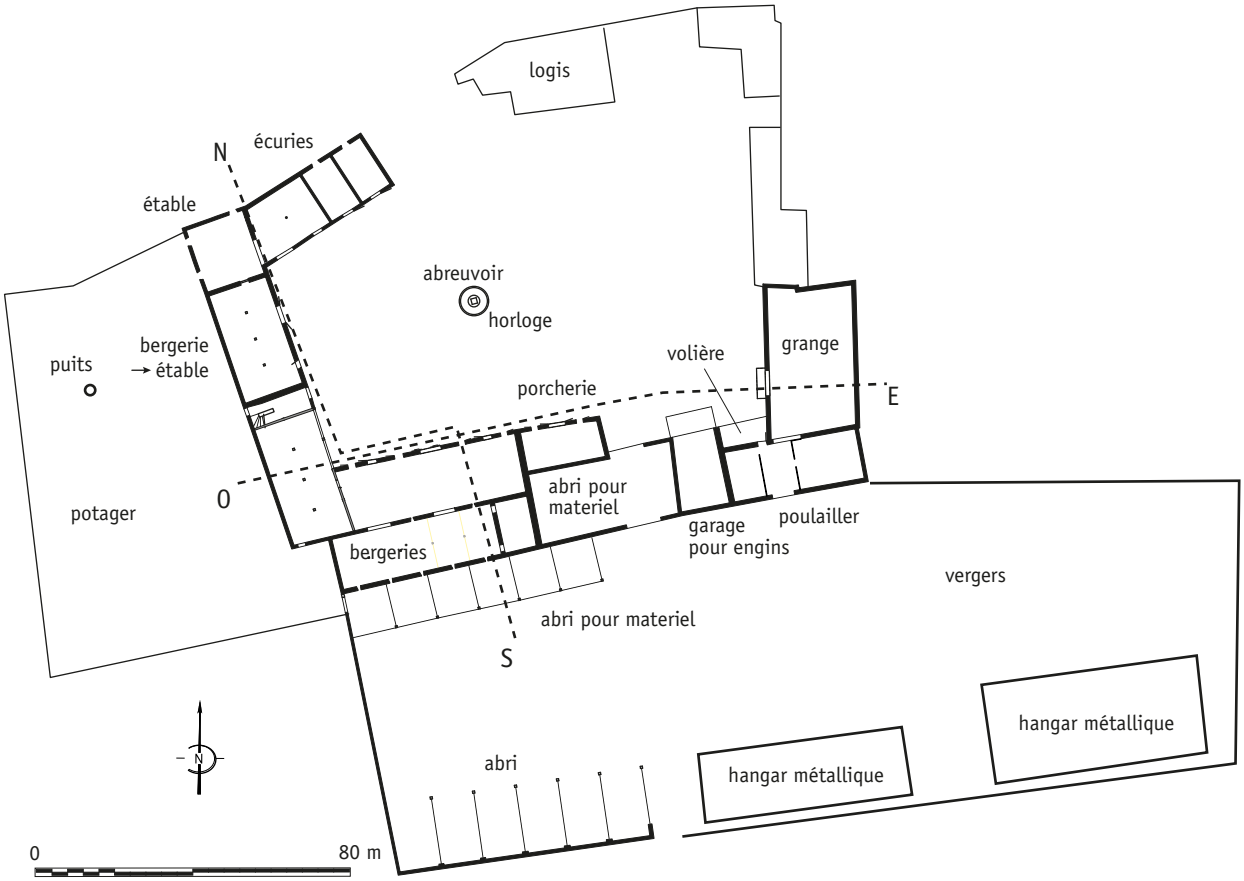

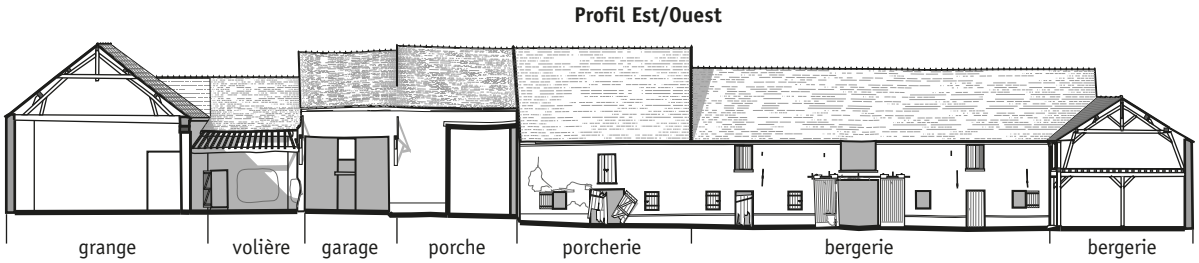

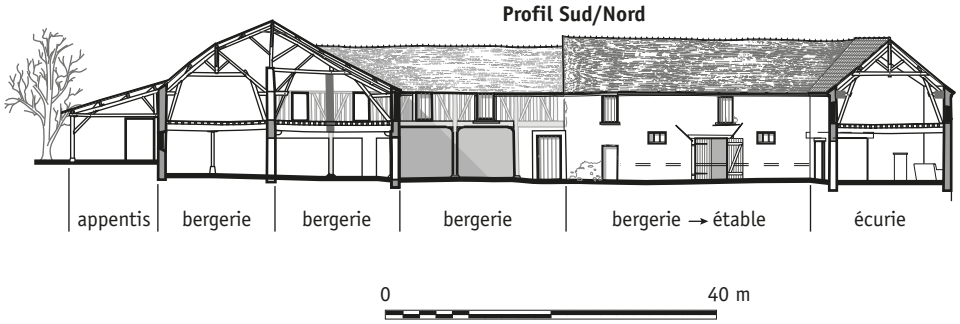

Figure 2 – Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), la « Ferme Sassinot ». Plan, relevés de façades.
[© P. Raymond, M. Belarbi, E. Laroze]

La ferme Sassinot

Roissy-en-Brie est situé dans la haute Brie, à proximité du Morbras, affluent de la Marne prenant sa source dans la commune. Administrativement, la commune de Roissy est localisée en limite ouest du département de la Seine-et-Marne. La ferme Sassinot était située dans la partie sud du vieux bourg, au 19 de la rue Pasteur, à une centaine de mètres de l'église.

Description (figure 2)

La ferme Sassinot se présentait sous une forme complètement fermée, pentagonale, accessible depuis la rue Pasteur au nord, par un portail entre le logis et les écuries. Au centre d'une cour de 2 267 m², un abreuvoir circulaire coiffé d'une horloge, confère un air de place de village à cette cour autour de laquelle s'ordonnancent les bâtiments (**figure 3**). À l'exception du logis d'habitation et deux bâtiments d'exploitation, les trois quarts de la ferme ont pu être relevés topographiquement, décrits et informés avant démolition, soit 1 787 m² de bâtiments. Une bonne reconnaissance des formes traditionnelles des bâtiments d'exploitation et un entretien avec les derniers témoins de la ferme en activité permettent une interprétation fonctionnelle des lieux.

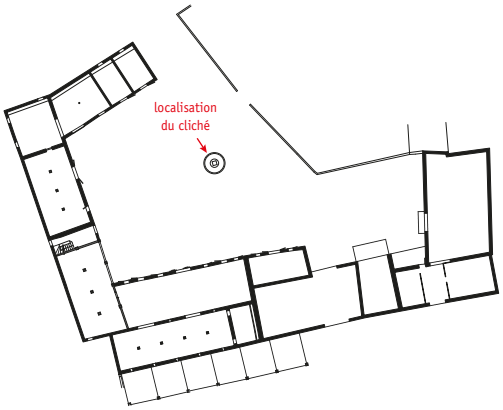

Figure 3 – Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), la « Ferme Sassinot ». Ancien abreuvoir et son horloge. [© J.-Y. Dufour]

Au nord, les écuries sont composées d'un bâtiment rectangulaire (le raccord des écuries avec l'étable et la volonté de s'aligner sur la rue (courbe) donnent en réalité un bâtiment légèrement trapézoïdal sur son petit côté ouest. Il n'en paraît toutefois rien en façade. L'intention est vraisemblablement celle d'un bâtiment rectangulaire. Ce bâtiment mesure intérieurement 15,3 à 16,5 × 6,55 m (soit 46 à 50 × 20 pieds), ou encore 104 m², ouvert sur la cour au sud. La moitié nord du pan ouest de la ferme est occupée par un bâtiment rectangulaire de 23,1 × 8,2 m (soit 70 × 25 pieds) à fonction de bouverie. Le tiers nord était accessible par une porte charretière et une porte de service depuis la cour. Les deux tiers sud du bâtiment (13,35 × 7,1 m soit 40 × 21 pieds) sont pavés sur toute leur surface. La présence de fenêtres hautes sur le mur ouest et d'une porte charretière donnant sur la cour témoigne également d'une utilisation de cet espace comme bouverie au XIXe siècle.

Un puissant plancher positionné à 1 m de hauteur vient toutefois tronquer le volume de cette pièce. Il traduit l'utilisation finale de cet espace comme grenier pour l'ensachage et le stockage du grain. Celui-ci était donc aménagé en quai, c'est-à-dire à hauteur de voiture.

Antérieure au quai et aux pavés de la bouverie, la présence de trois poteaux de bois sur l'axe central de ce bâtiment évoque la construction des bergeries.

L'angle sud-ouest de la ferme est occupé par deux bergeries disposées en angle droit.

L'aile nord de la bergerie (en 2002, cette bergerie est utilisée comme atelier. On y trouve entre autres les vestiges du treuil à moteur qui actionnait un câble entraînant une charrue. Novateur en 1930, le labourage par câble est une technique vite remplacée par des tracteurs plus performants), axée nord-sud, est longue de 17,8 m (55 pieds) et large de 7,8 m (4 toises). Quatre poteaux de bois espacés de 3,3 à 3,5 m (10 à 11 pieds) sont alignés au centre de la bergerie. Ils reposent sur des dés de pierre de forme pyramidale. Les mêmes poteaux se retrouvent en façade sur cour ; apparemment donc, cette aile de la bergerie n'était que légèrement séparée de l'extérieur, peut-être par un pan de bois aujourd'hui disparu. La paroi sur cour de l'étage de ce bâtiment agricole est d'ailleurs composée d'un pan de bois.

La travée la plus au nord est l'une des clefs de toute la distribution dans la ferme. Retranchée de la bergerie par une simple cloison, cette travée large de 2,6 m (8 pieds) est l'unique point de passage entre la cour et le potager à l'ouest de la ferme. C'est aussi l'emplacement de l'unique escalier desservant l'étage de tous les bâtiments de la ferme. Ce point de passage permet donc le contrôle de plus de 680 m² de grenier à blé et fourrage.

L'aile sud de la bergerie est un bâtiment en longueur, axé d'est en ouest, de double largeur, c'est-à-dire résultant de l'accolement de deux bâtiments.

La partie la plus au sud est la plus ancienne (*Cf.* coupe donnée en **figure 4**) et la plus caractéristique : elle est longue de 23,8 m (12 toises) et large de 6,1 m (18 pieds). Une enfilade de poteaux centraux très similaires à ceux évoqués précédemment soutient le plancher de l'étage. Aucune trace de compartiment ou de stalle n'est notée sur ces poteaux. La travée la plus à l'est est toutefois retranchée par un mur et accessible par trois étroites (80-90 cm) portes latérales (**figure 2**). Des auges maçonnées sont installées dans cette travée. Il s'agit donc bien d'un espace pour le bétail, et non pour le berger. Rappelons que dans tous les élevages, l'isolement des femelles gravides est souhaitable. Dix jours obturables par des volets de bois permettaient de ventiler et d'éclairer la bergerie depuis le centre de chaque travée. Insuffisante, la bergerie sud est dans un second temps doublée par la construction d'une extension sur tout le côté nord.

Cette dernière bergerie est longue de 21,6 m (11 toises) et large de 7,2 m (22 pieds). Aucun poteau central ne soutient les solives qui reposent sur des corbeaux. Une porte charretière centrale et deux portes de service latérales y donnent accès depuis la cour au nord. Quatre fenêtres sont sans doute destinées à donner plus de lumière à la partie ancienne de la bergerie repoussée dans la pénombre. Les sols observés dans ces bergeries étaient en terre battue. Les étages des deux bergeries étaient utilisés pour le stockage de la récolte. La superposition des charpentes confirme l'évolution chronologique (le doublement en largeur) de l'aile sud (*cf.* **figure 2**, profil nord-sud et **figure 4**).

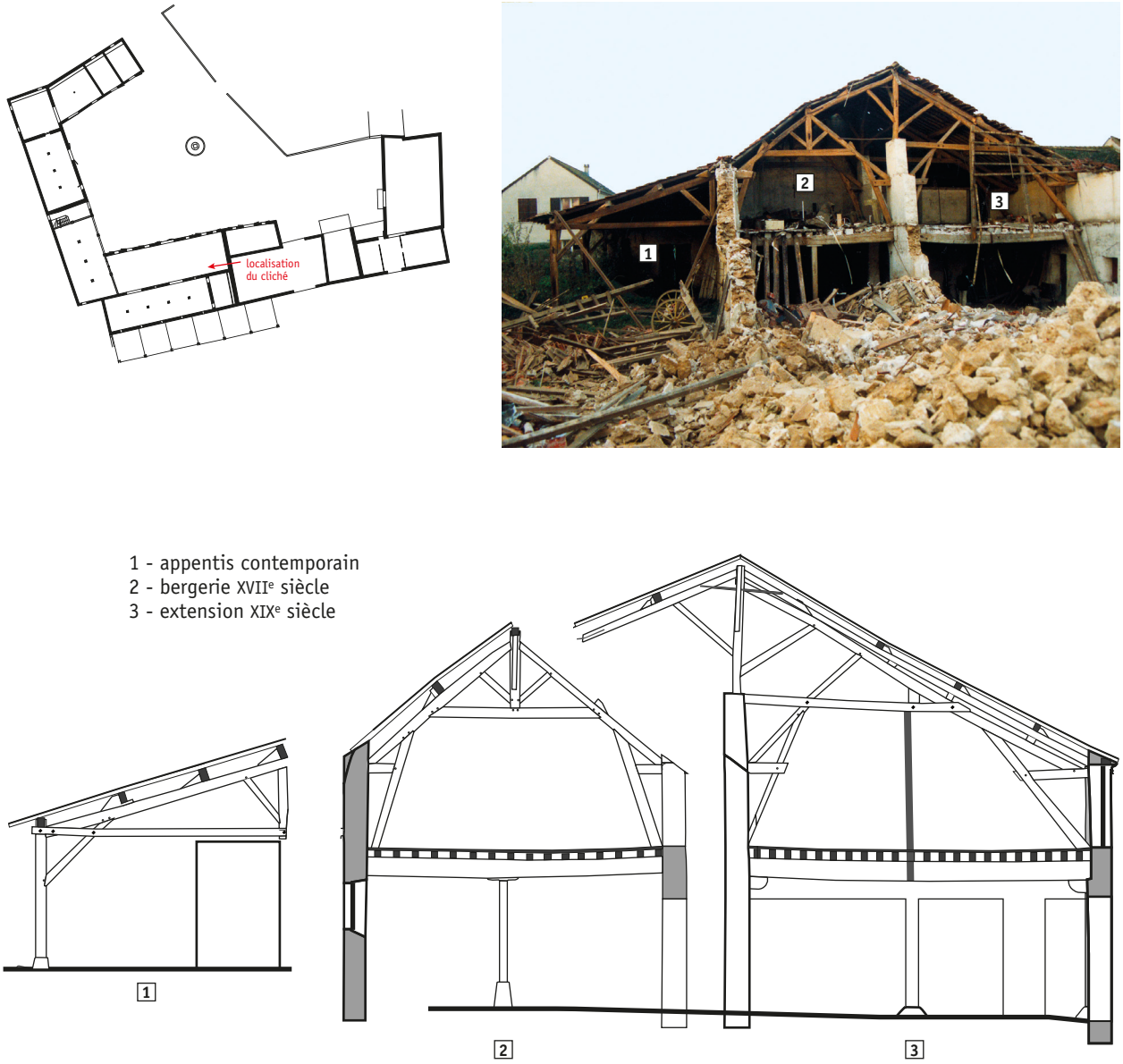

Figure 4 – Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), la « Ferme Sassinot ». Coupe de la bergerie sud.
[© P. Raymond, M. Belarbi, E. Laroze]

Le côté sud de la ferme est le plus long (65 m, soit un peu moins de 200 pieds). Il s'ouvre sur le verger, puis les champs. Dans le prolongement des bergeries, on trouve diverses remises, poulaillers et porcherie.

Une grande remise (18,4 × 9,3 m, soit 56 × 28 pieds) jouxte les bergeries. Malgré 9 m de hauteur sous poutres, aucun aménagement d'étage ou de combles n'était visible. Deux grandes ouvertures rectangulaires, hautes de 5 m, permettent à des charrettes de la traverser du nord au sud. La façade sud montre qu'à l'origine les ouvertures étaient moins élevées et plus cintrées.

Sur le flanc nord de l'abri pour matériel, une porcherie rectangulaire (10 × 5 m) présente un sol légèrement incliné (vers la cour au nord) pavé de briques et agrémenté d'une rigole. Une porte à double battant et deux fenêtres sur la cour sont construites en utilisant le système métrique (mètres et centimètres, et non en pieds et toises) ; la porcherie est donc un bâtiment contemporain.

Dans la continuité, une seconde remise est ouverte sur son côté nord, protégé par un auvent. Sur le pan sud de cette remise, une porte étroite (1,5 m) et très haute (4,3 m) est la réduction d'une ouverture plus large, visible sur la façade extérieure. À l'origine, un large auvent était aussi présent côté sud. Cette seconde remise est manifestement une ancienne « porte aux champs ». Une élévation en pan de bois est observée dans la partie supérieure du mur côté est. Cette technique de construction relativement bon marché s'applique régionalement sur des parois ne nécessitant pas grande isolation.

À l'extérieur des bâtiments, sur le long côté sud de la bergerie et de la grande remise, six poteaux de bois espacés de 5 m soutiennent un long appentis de 31 m, sous lequel était entreposé du matériel de culture encore en place lors de nos observations.

L'angle sud-est de la ferme est occupé par deux granges perpendiculaires l'une à l'autre.

La partie sud de l'angle est occupée par une vieille grange, longue de 16,4 m pour 7 m de largeur (50 × 21 pieds). Deux portes charretières permettaient de la traverser sur un axe nord-sud. Un sol de gros pavés de grès, à demi conservé, témoigne bien du passage. Peut-être s'agit-il d'une ancienne « porte aux champs » reconvertie. La seule porte subsistante, au sud, est large de 2,6 m (8 pieds). L'espace intérieur est divisé en quatre travées.

En son état final, la moitié est de la grange fut aménagée d'un sinot fait de minces troncs de bouleaux. Sinot, cinot, sénat, sinas, etc., on désigne sous ces noms qui se déclinent en nombreuses variantes, une sorte de plancher fait grossièrement de gaules, de planches posées à hauteur du sommet de la porte de la grange. Ce plancher léger et fragile sert à entasser le foin, la paille, jamais les gerbes de céréales (LACHIVER 1997). La travée la plus à l'ouest est cloisonnée et transformée en poulailler.

Le passage central est remanié pour desservir une nouvelle grange immédiatement au nord.

Avec une hauteur sous poutres de 5,7 m (3 toises) et sous faîtière de 9,7 m (5 toises), cette grange est la construction la plus impressionnante de la ferme. Légèrement trapézoïdale, elle s'appuie contre la façade nord de la grange précédente. Ses dimensions intérieures (17 × 10 m) permettent de restituer un volume utilisable de 1 000 m³ sous poutres. Une haute (4,8 m) porte charretière protégée par un auvent ouvre la grange sur la cour, à l'ouest. On y accède aussi par le sud, depuis l'ancienne grange. Le sol est en terre battue.

L'angle intérieur entre les deux granges et la remise sont occupés par une volière en bois.

Attenants à la ferme, deux espaces cultivés entrent dans les descriptions traditionnelles des fermes. À l'ouest, le potager est clos de murs, parcellaires au nord et au sud, murs de bâtiments à l'est et l'ouest. Un puits ouvert est situé au centre du jardin maraîcher. Celui-ci a une surface de 1 380 m², soit 40 perches. On accède au potager depuis la cour par la travée la plus au nord de la bergerie. Une seconde porte de service relie l'angle sud-est du potager au verger, en passant sous l'appentis.

Le verger forme un rectangle de 4 325 m², soit environ un arpent, bordant le côté sud de la ferme. Dans son état final, une allée le traverse du nord au sud, depuis le passage au travers de l'abri pour matériel qui donne sur la cour, jusqu'aux champs.

Deux hangars métalliques ouverts de tous côtés occupent la partie est du verger. Un troisième hangar de béton et bois est implanté dans le quart ouest.

Considérations sur la ferme du XVIIIe siècle

La ferme Sassinot a fait l'objet d'un décapage archéologique qui permet d'affirmer l'absence de toute fortification ancienne.

En l'an 2000, la ferme Sassinot est une maison à cour fermée selon la classification d'Albert Demangeon. La ferme ne fut pas toujours aussi close. Au XVIIIe siècle certains bâtiments sont encore disjoints (**figure 5A**). Constatons-nous une évolution depuis le type maison à cour ouverte ?

La maison à cour ouverte est le type correspondant généralement aux moyennes exploitations et aux régions d'élevage. Avec 90 ha exploités, la ferme Sassinot est plus proche des moyennes exploitations que des grandes. Avant les drainages, la Brie était propice à l'élevage. Le logis séparé des autres constructions est déjà une caractéristique de la maison à cour fermée (SOBOUL 1995, p. 116).

Les géographes remarquent la coïncidence de la maison à cour ouverte avec les pays d'individualisme agraire, attitude des grands fermiers proches de Paris.

A - Plan d'Intendance de 1777 (redessiné)

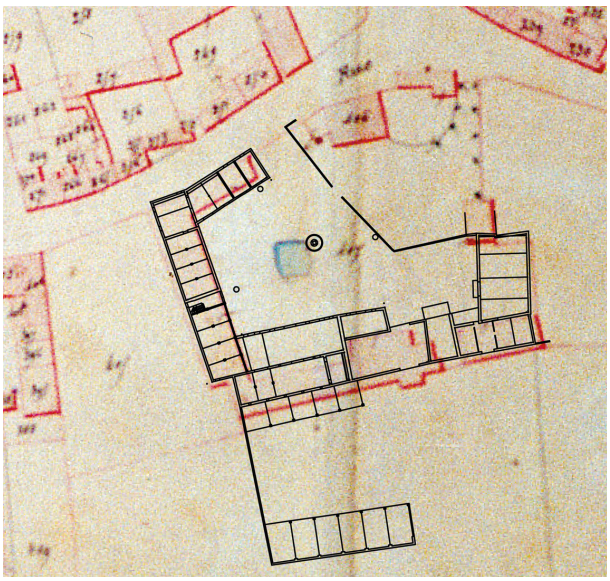

B - Cadastre napoléonien de 1830.
[© Archives départementales de Seine-et-Marne]

Figure 5 – Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), la « Ferme Sassinot ». Report de la ferme sur des extraits de plans anciens. [© M. Belarbi]

Dans son étude sur les fermes briardes, le Chanoine Christian Guignier notait que « le plan le plus fréquent est celui des bâtiments dispersés dans un espace fermé de murs » (GUIGNIER 1956, p. 5). Omer Tulippe concluait également à une transformation de l'ordonnance interne des bâtiments de grandes fermes au cours des XVIIe et surtout XVIIIe siècle : ce remaniement serait caractérisé par le passage du type en ordre lâche au type en ordre serré (TULIPPE 1934, p. 340).

Des actes notariés de la fin du XVIIe siècle complètent nos informations sur la ferme étudiée. Elle porte le nom de « Maison Rouge ». En 1688, elle appartient à un petit noble vivant à Paris et est baillée à des laboureurs locaux. Cette situation est tout à fait conforme à ce que l'on connaît dans la Brie (en 1717, les grandes propriétés occupent 43 % des sols des paroisses de la Brie et appartiennent pour les trois quarts à la noblesse : PONCHELET 1986, p. 5) ou dans le reste de l'Île-de-France. En 1688, l'exploitation est constituée d'un logis pour le fermier (avec quatre chambres), de deux granges dont l'une surmontée d'une volière, et de diverses annexes pour les animaux de la ferme : écurie, étable, bergeries, toits à porcs, poulailler. La ferme exploite 78 ha de terres labourables et 10 de prés (Archives départementales de Seine-et-Marne, 252E 7 (bail du 22 décembre 1688). Voir l'étude archivistique d'Olivier Bauchet dans DUFOUR *et alii* 2004). La ferme est donc bien en place dès la fin du XVIIe siècle et peut-être même avant, ce que les observations archéologiques ne permettent guère d'apprécier. La mention d'un « cabinet » (cabinet de travail, bureau) et d'une volière en 1688 montre que le fermier dispose déjà de certains attributs domestiques du maître. La surface exploitée, comme le descriptif de la ferme, évoluera peu jusqu'au XIXe siècle.

Un marché de 1704 indique que la fermière de la « Maison Rouge » fait hiverner 200 bêtes à laine (Archives départementales de Seine-et-Marne, 252E 10, marché du 17 août 1704). Les réquisitions opérées dans la ferme au moment de la Révolution nous indiquent qu'un troupeau de 148 moutons y était entretenu (RAIMBAULT 1992, p. 34). La ferme de la « Maison Rouge » bénéficie donc d'une charge moyenne (2,3 moutons par hectare selon le troupeau de 1704, et 1,7 lors de la révolution) de 2 moutons par hectare, ce qui est la norme des fermes dans la première moitié du XVIIe siècle, mais peut être doublée dans les grandes exploitations (MORICEAU 1994, p. 379 et 384).

Cette importance du mouton dans l'économie céréalière explique la présence des deux ou trois bergeries dans la ferme Sassinot. Le marché de 1704 qui porte sur un simple engraissement demande moins de soin que l'élevage pur, d'où peut-être l'absence de cloisonnement dans les bergeries observées.

La lecture du plan d'intendance de 1777 semble indiquer que l'aile sud de la bergerie n'a pas encore été doublée. L'extension du cheptel est donc encore à venir. La grande grange n'apparaît pas non plus ; au XVIIIe siècle la ferme n'a donc pas encore atteint ses rendements maximums.

Aucun habitat pour le personnel de ferme n'a été observé, ni sur le terrain avant démolition de la ferme, ni dans les archives. Les manœuvriers étaient logiquement logés dans le village.

L'extension des bâtiments de la ferme se poursuit au XIXe siècle, comme en témoignent les plans anciens (**figure 5B**), les bâtiments observés et les vestiges archéologiques ; la grande grange, la porcherie pavée de briques et de l'agrandissement de l'aile sud de la bergerie sont des ouvrages de cette époque.

UNE PETITE FERME À LA QUEUE-EN-BRIE (VAL-DE-MARNE)

La Queue-en-Brie est une commune localisée en limite est du Val-de-Marne. La rue Sébastopol forme la limite nord-est du bourg ancien. Un diagnostic archéologique réalisé au 7 de la rue Sébastopol a permis d'observer, au sein du village, des maisons et une petite ferme de l'époque contemporaine construite selon les normes traditionnelles (**figure 6**).

Les premiers bâtiments de la ferme apparaissent sur les plans cadastraux de 1839. La maison du fermier, ses écuries, la grange et autres bâtiments d'exploitation sont disposés autour d'une cour d'environ 240 m², bordée au sud-est par des maisons villageoises.

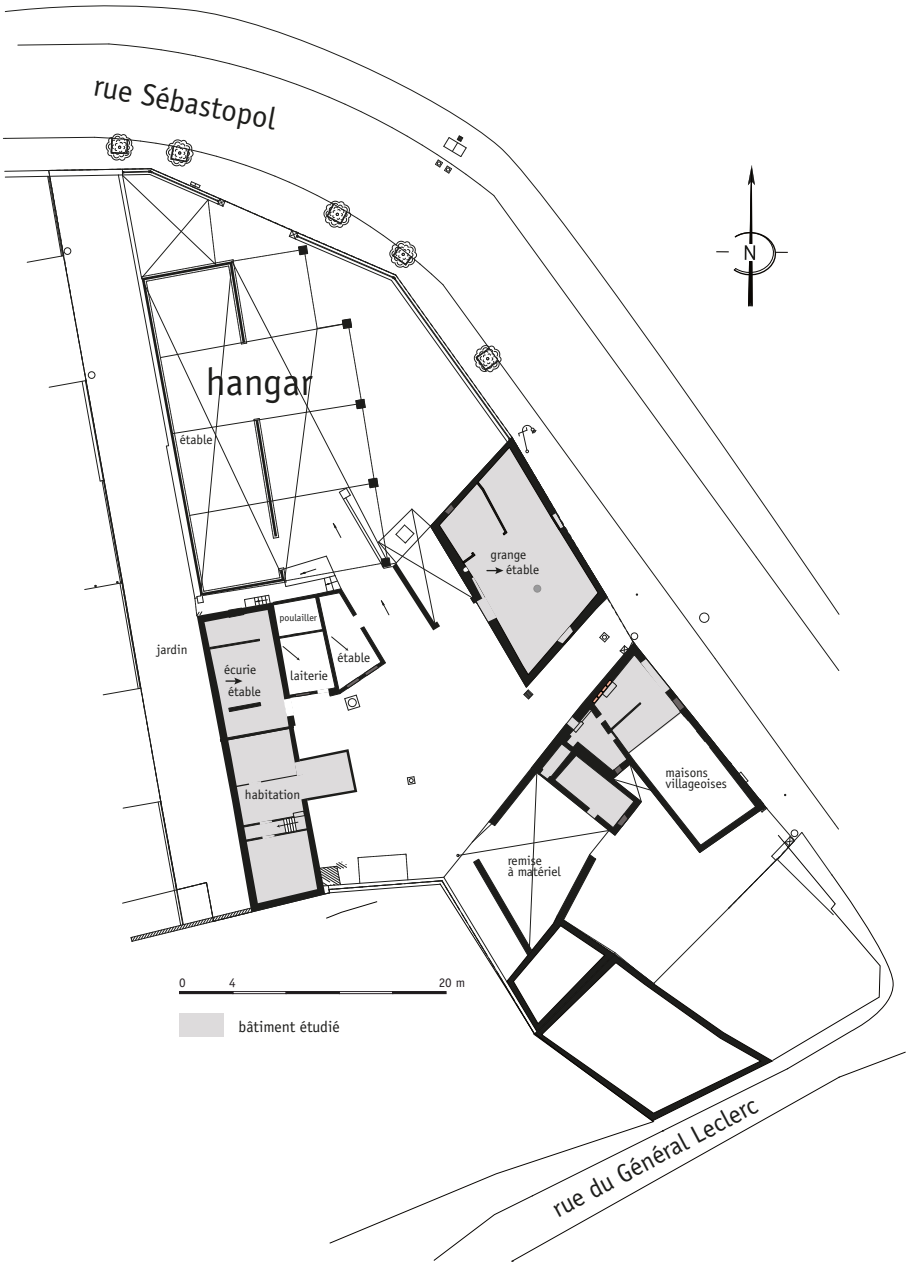

Figure 6 – La Queue-en-Brie (Val-de-Marne), la « Ferme des Murets ». Plan de la ferme, rez-de-chaussée, état final. [© M. Belarbi] (Nb : l'ancienne grange à paille localisée au sud, n'est pas inclue dans le projet d'aménagement.)

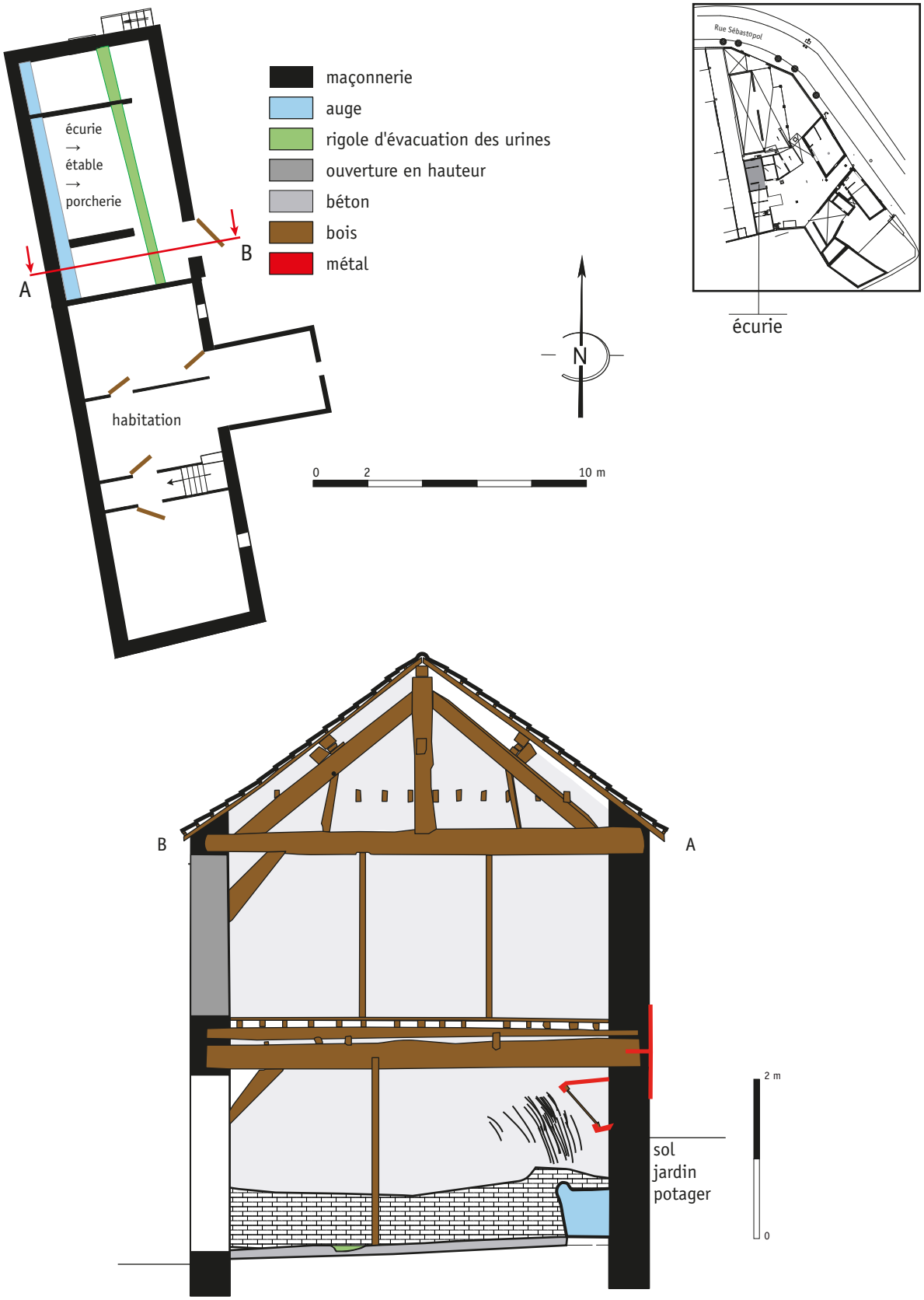

Figure 7 – La Queue-en-Brie (Val-de-Marne), la « Ferme des Murets ». L'écurie de la ferme du XIXe siècle : plan au sol et coupe avec grenier. [© M. Belarbi, J.-Y. Dufour]

La maison

En fond de cour, face à l'entrée, la maison du propriétaire-exploitant est exposée plein est. Elle mesure 13 × 5,6 m hors œuvre. L'entrée, au centre de la maison, donne directement dans la cuisine de 13 m². Une cloison sépare ce lieu de la salle à manger d'une quinzaine de mètres carrés. Le sol de cette dernière est revêtu de tomettes en terre cuite hexagonales de 17 cm de largeur. Une cheminée en briques occupe le milieu du mur arrière (ouest) de la pièce. Dans la salle à manger, un coffre-fort témoigne du niveau de vie (bourgeois) des anciens propriétaires-exploitants de la ferme.

En limite sud de la cuisine, un escalier droit en bois donne accès à l'étage. L'espace sous l'escalier était utilisé comme resserre à légumes. À l'étage, on trouve deux chambres dotées de cheminées en marbre noir. L'une d'elle est parquetée, l'autre revêtue de tomettes. Le grenier est à combles perdus. Au sud de la cuisine, une extension de 20 m² accueillant trois toits à porcs existait dans la première moitié du XXe siècle (information orale du propriétaire).

L'écurie

Comme cela est classique dans maintes maisons paysannes depuis plusieurs siècles, l'écurie est construite dans le prolongement immédiat de l'habitation du maître (**figure 7**).

Seule une cloison de briques sépare l'espace domestique des écuries. On y accède depuis la cour par une porte large d'1,25 m. La surface intérieure disponible est de 42 m². Des auges maçonnées sont compartimentées irrégulièrement, rappelant que chaque bête a une ration qui lui est propre. Le train de culture de la ferme était composé d'une charrue. Un cheval était attelé en permanence à un tombereau. Ces chevaux furent utilisés jusque dans le milieu de la décennie 1960.

L'écurie sert par la suite de logement pour des veaux et des génisses, puis de logement pour des porcs. Les traces de frottement des cornes sur les murs enduits de plâtre sont le seul signe de la présence de bovidés pendant des décennies. De l'utilisation finale comme toits à porcs résultent les traces de cloisonnement observées dans le plan des écuries.

La grange (figure 8)

Face à l'habitation, la grange présente un plan en parallélogramme avec une surface intérieure utile de 96 m². Les fondations observées présentent de fortes différences d'un bout à l'autre de la grange. Le mur-pignon nord sert également de mur de terrasse : ses fondations présentent un appareil régulier. À l'inverse, les fondations et l'élévation du mur-gouttereau occidental présentent un appareillage tout à fait irrégulier des moellons. Deux types d'appareillage peuvent donc être rencontrés dans un bâtiment pourtant construit d'un seul tenant.

La porte charretière de la grange est large de 3,6 m et haute de 4,25 m sous linteau de bois.

Deux portes supplémentaires, apparemment présentes dès l'origine du bâtiment, permettaient l'accès à la grange directement depuis la rue, et depuis l'entrée de la ferme. Ces deux portes larges d'1,15 et 1,2 m correspondent plus à des portes pour bétail qu'à de simples portes destinées aux hommes. La grange a-t-elle dès sa construction une fonction mixte, d'accueil du bétail et de stockage des gerbes ?

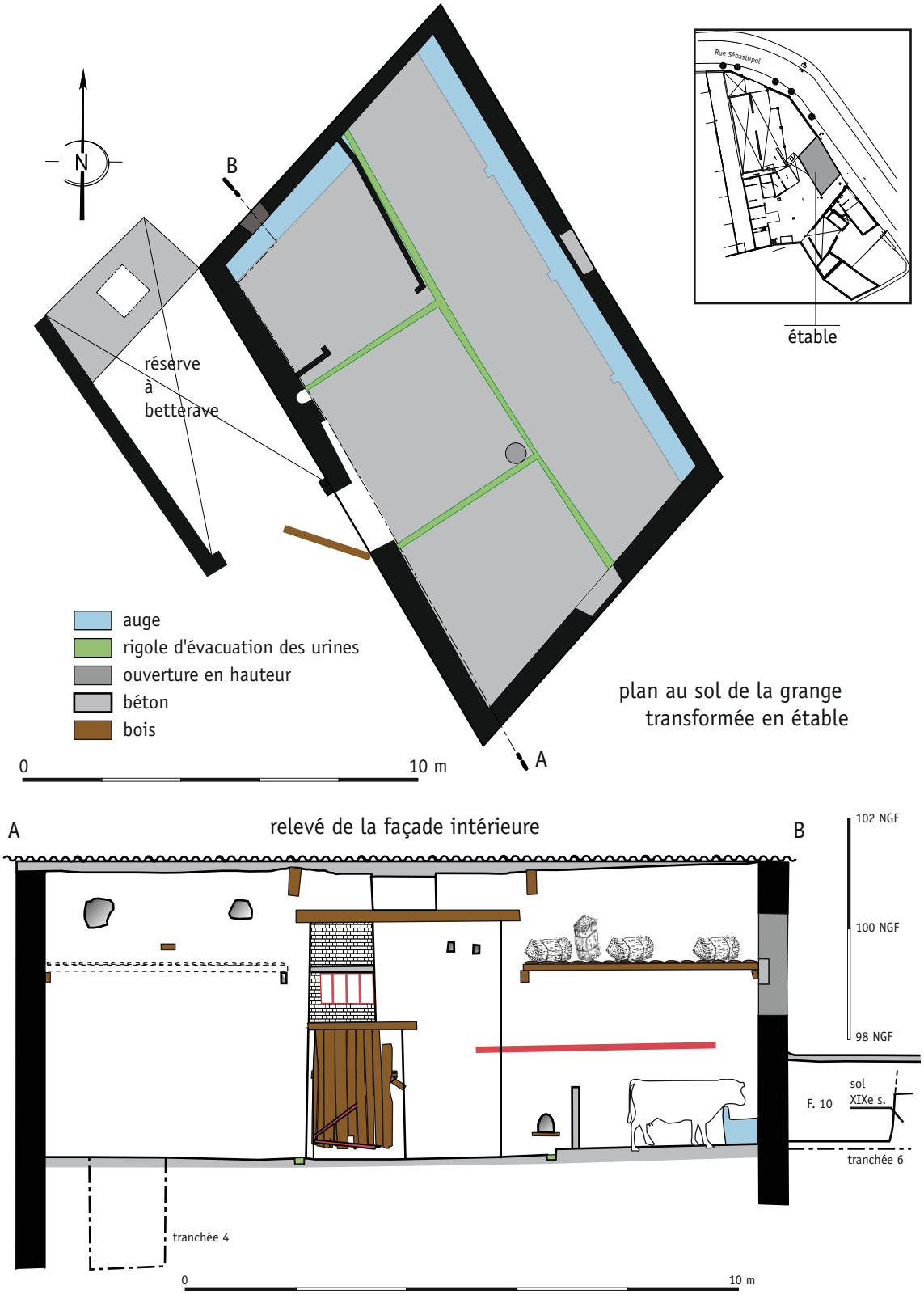

Figure 8 – La Queue-en-Brie (Val-de-Marne), la « Ferme des Murets ». La grange de la ferme du XIXe siècle transformée en étable au XXe siècle. [© M. Belarbi, J.-Y. Dufour]

L'histoire locale mentionne la faiblesse de l'élevage caudacien au XIXe siècle. Un bâtiment mixte est-il le signe de cet élevage peu développé ?

Les observations de terrain montrent qu'au cours de la première moitié du XXe siècle la grange est entièrement réaménagée pour servir principalement d'étable à bovins. La porte charretière est condamnée, réduite à une porte bétaillère large d' 1,75 m et haute de 2,35 m. Les deux portes latérales sont également obturées. Un sol de béton rainuré de rigoles pour l'évacuation des purins est coulé sur toute la superficie du bâtiment. Dix-sept mètres linéaires d'auges en béton permettent la stabulation de 17 vaches selon les normes agronomiques anciennes. Le dernier exploitant ayant connu l'étable occupée par 28 vaches laitières, il faut convenir d'une rotation pour accéder à la nourriture. À 3,2 m au-dessus du sol, un plancher composé pour partie de troncs et bois mi ronds répond au terme régional de sinot. Accotée au mur ouest de l'étable, une aire de stockage pour betterave fourragère est construite dans les années 1950. L'aménagement de cette étable ne dispense pas de la nécessité d'une grange ; une deuxième grange (hors emprise de notre intervention) était disponible pour l'exploitation.

Une activité agricole de plus en plus tournée vers l'élevage

On sait, par les sources historiques, que l'agriculture régionale connaît d'importantes modifications au XIXe siècle. À partir de 1850, en effet, la betterave remplace peu à peu la jachère dans l'assolement triennal : sa pulpe sert alors à l'engraissement des bœufs d'élevage. Cette modification est parallèle à la chute de l'élevage ovin en Île-de-France. Aucune trace de bergerie n'est d'ailleurs notée parmi les bâtiments de la ferme de La Queue-en-Brie.

L'élevage bovin briard résiste mieux. À partir de 1839 et aux dépens des producteurs du Vexin, la Brie prend même une part nouvelle dans l'approvisionnement de Paris en veau blanc (FANICA 2000). Ce commerce se développe tout au long du XIXe siècle dans la Brie (DEREX 1979, p. 283). Construite vers le milieu du XIXe siècle, la ferme observée est sans doute à son origine tournée vers une céréaliculture, traditionnelle en Île-de-France. La production est voiturée à Paris.

Le bâti de la ferme témoigne toutefois d'une évolution rapide adaptée à la demande du marché. Le fort développement de l'élevage bovin nécessite, au cours de la première moitié du XXe siècle, la transformation d'une grange en étable et la construction d'une laiterie, accolée à l'écurie. La ferme a donc une spécialité laitière dès cette époque. Le lait et le fromage de la Brie sont également des produits destinés au marché parisien.

La construction en 1962 du Centre hospitalier des Murets attire une importante population nouvelle dans la commune, et une demande renforcée en produits de boucherie.

L'élevage bovin devient très rentable à partir de cette période et entraîne en 1965 la construction d'un grand hangar métallique destiné à la stabulation nocturne de vingt à vingt-cinq bovins supplémentaires. L'exiguïté et la configuration de l'espace disponible dans la ferme influent largement sur les nouvelles constructions, au détriment des normes traditionnelles des bâtiments d'élevage.

Les transformations observables dans cette ferme témoignent de l'évolution de la place de l'élevage bovin en Île-de-France.

LA FERME DE LA HAUTE MAISON À CHAMPS-SUR-MARNE (SEINE-ET-MARNE)

La commune de Champs-sur-Marne est localisée à 16 km à l'est de Paris, dans la vallée de la Marne, en limite nord-est du plateau briard. Le terroir de la commune occupe les coteaux sud de la Marne (exposés au nord). Les bois et prairies occupent les deux tiers du territoire. La ferme de la Haute Maison est implantée sur le plateau (altitude 90 m NGF), 1 km au sud du centre villageois, dont il est séparé par le ru du Merdereau et le bois de Grâce.

Le domaine de la Haute Maison appartenait en 1643 à Charlotte de Prie, veuve de François Allemant, seigneur de Guépéan, maître des requêtes et président du grand Conseil. On peut donc supposer une origine au moins du XVIIe siècle pour le corps de ferme associé à cette demeure noble.

Il ne subsiste aujourd'hui du domaine de la Haute Maison qu'une ferme qui appartenait aux propriétaires du château entre 1789 et 1884. L'exploitation agricole céréalière connut divers propriétaires et exploitants jusqu'en 1975, année de l'achat des bâtiments par l'EPAMARNE.

Les bâtiments observés lors de la campagne de relevés se retrouvent sur le plan d'intendance (Archives départementales de Seine-et-Marne, cote 14 Fi 4236) de 1783 (**figure 9B**). Par ailleurs, le plan d'intendance montre une construction circulaire dans l'angle sud-ouest de la cour. Ce bâtiment, vraisemblablement un pigeonnier sur pied, n'apparaît plus sur le plan cadastral de 1826 (Archives municipales de Champs-sur-Marne) et n'était plus visible sur le terrain en 2008.

Description générale (figures 9A-10A)

La ferme de la Haute Maison se présente sous la forme d'une vaste ferme à cour fermée, ceinturée par un fossé long de 325 m (1 000 pieds), large de 12 à 14 m (moyenne de 40 pieds). L'emprise de ces fossés est de 560 m².

Au-delà de 2 m de profondeur, l'eau stagnante ne permet pas de connaître la profondeur d'origine de ce fossé en eau. La ferme et ses fossés occupent une surface de 14 180 m², soit 3,6 arpents briards (l'arpent briard correspondant à 39,44 ares était utilisé dans une trentaine de communes au nord de la Brie française, notamment à Champs-sur-Marne selon la cartographie de MORICEAU 1994, p. 821).

Entre 3 et 8 m (soit 10 à 25 pieds) séparent les bâtiments du bord des fossés ; la plateforme rectangulaire ainsi créée par le creusement des fossés mesure 107 × 78 m, soit 8 346 m², c'est-à-dire un peu plus de deux arpents, (55 × 40 toises, donc 2 200 toises en carré).

Les bâtiments de la ferme forment un quadrilatère de 97 × 70 m, soit 300 × 215 pieds, uniquement interrompu au milieu des petits côtés est et ouest par deux imposantes portes charretières opposées. Ces portes s'inscrivent au bout d'un passage long de 13 m (à l'ouest) à 18 m (côté est) et large de 8 m (hors-œuvre) interrompant la succession des bâtiments et permettant d'accéder aux pontons maçonnés autorisant le franchissement des fossés en eau.

La cour a une surface de 4 539 m². Une fosse à fumier rectangulaire (17 × 8 m) est la seule construction encore visible dans cet espace. Un puits serait toutefois disposé à chaque extrémité de la cour (BROUILLET 1991).

Disposition des bâtiments

Au rez-de-chaussée, 1 383 m² de bâtiments étaient en élévation lors des relevés géométriques en 1983. Nous avons pu visiter 95 % de ces espaces. Quelques locaux détruits ou murés ont échappé à notre investigation. Les niveaux du premier étage se déploient sur 1 077 m².

Le long côté nord de la ferme (exposé plein sud) abrite la maison de maître disposant d'un étage de chambres, plus un grenier. Une vaste écurie pouvant accueillir une douzaine de chevaux occupe la place de choix à côté de l'habitation (l'écurie mesure 18,8 m dans-œuvre. Les calculs sont faits à partir de 12 largeurs nécessaires aux bovins selon divers manuels d'agriculture anciens).

Une bergerie et un vaste hangar (bâtiments agricoles dénaturés par l'installation de bureaux dans les années 1980) séparent les écuries des logements pour ouvriers agricoles localisés dans l'angle nord-est de la ferme. Le flanc est de la ferme est occupé par deux granges, séparées par le couloir menant à la porte charretière (**figure 10C**). Deux hangars, dont l'un est surmonté d'un grenier, et surtout une vaste grange à deux portes, constituent le côté sud (ouvert au nord) de la ferme. Une longue étable pour 25 vaches est installée sur la moitié sud du pan ouest de la ferme (l'étable à vaches mesure 30 m dans-œuvre. Les calculs sont faits à partir de 11 largeurs nécessaires au cheval selon divers manuels d'agriculture anciens). Trois des cinq petits bâtiments formant la moitié nord du pan ouest étaient démolis ou inaccessibles. La fonction de ces bâtiments reste énigmatique : toits à porc, sellerie, etc. ?

Techniques de construction

Les quelques murs gouttereaux observés en coupe sont larges de 45 à 60 cm, composés de deux rangs de moellons de meulière équarris. Pour soutenir combles et greniers, les murs gouttereaux des granges sont plus épais (75 à 120 cm), ou renforcés ponctuellement de jambes sous poutres (grange A). Ces murs sont alors composés de trois rangs de moellons de meulière équarris.

Tous les murs porteurs observés sont liés au même mortier de chaux, riche en graviers parfois coquillers. Ils sont tous enduits, intérieurement et extérieurement, de plâtre blanc sur 3 à 5 cm d'épaisseur. Comme cela est traditionnel dans le style dit briard, les linteaux de bois encadrant portes et fenêtres sont amplement cloutés pour permettre l'accroche de l'épais enduit de plâtre qui les recouvre.

Quelques blocs calcaires équarris ou pierres de taille en réemploi sont disposés en besace dans les piédroits des porches de grange, ou participent aux chaînes d'angle des bâtiments. Un décor (sans doute récupéré) de rinceaux végétaux apparaît au bas de la fenêtre d'un bâtiment.

Seuls les piliers supportant les portes charretières, sont intégralement construits de calcaires taillés d'une hauteur constante d'un pied (33 cm) pour une longueur variable (35 à 80 cm).

Le logement des hommes

La maison de maître (exploitant) (**figure 10B**) : sur le côté nord, exposée plein sud, la façade longue de 23 m (12 toises) est habillée de plâtre marqué de faux joints, destinés à reproduire l'aspect d'un appareil en pierres de taille.

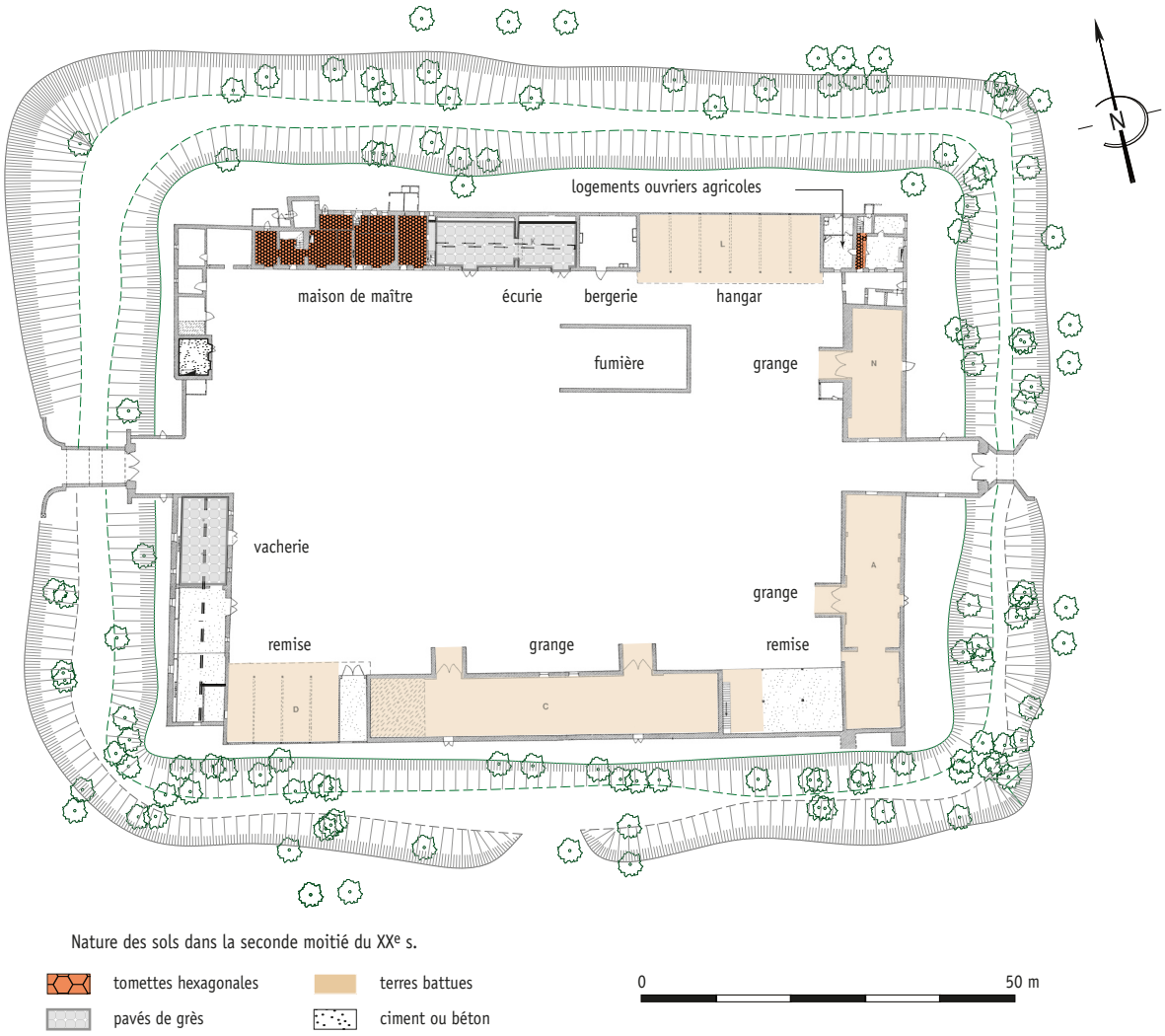

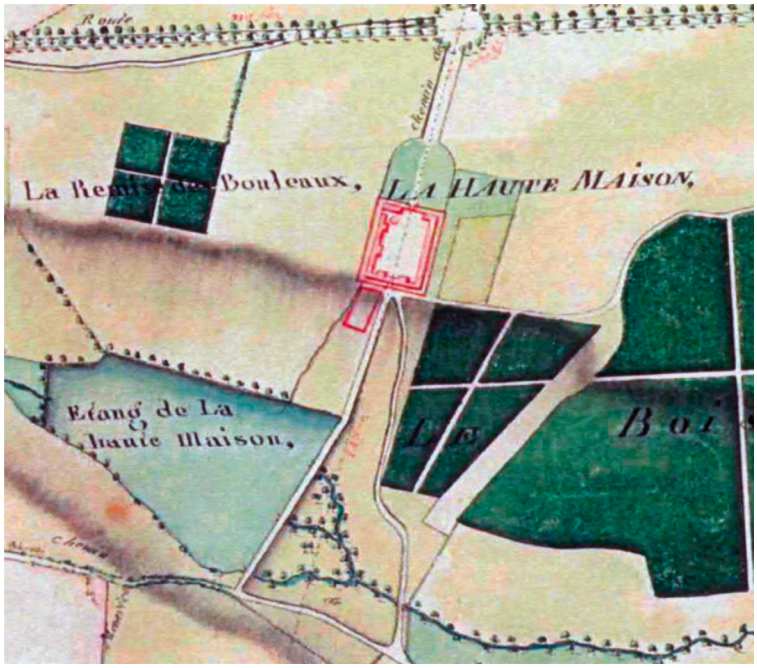

Figure 9 – Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), la ferme de la « Haute Maison ». Plan de la ferme. [© Inrap, d'après les plans de Gaillard et Blomet, géomètres]

A : La ferme est dans le secteur de l'université Marne-la-Vallée.

B : Façade de la maison de maître vers 1982.

C : La porte aux champs encadrée de 2 granges.

Figure 10 – Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), la ferme de la « Haute Maison ». Vues de la ferme. [© Archives municipales de Champs-sur-Marne]

Au rez-de-chaussée, les sols sont revêtus de moyennes tomettes hexagonales posées sur lit de plâtre. Les maçonneries des cheminées (récupérées) sont en pierre et plâtre.

L'escalier est agrémenté d'une marche de départ pleine en volute. Cet escalier tournant à gauche est composé d'une seule volée en U.

À l'étage, se trouvent trois chambres garnies de cheminées et deux chambrettes exposées côté nord sans chauffage, peut-être des garde-robes. Les sols de ces chambres sont habillés de tomettes hexagonales ou de plancher.

La chambre centrale se distingue par ses deux fenêtres, des cannelures sur la cheminée de marbre gris veiné de rouge et un accès aux lieux d'aisance (coffre en bois). La chambre de l'exploitant témoigne bien du mode de vie bourgeois du maître des lieux.

Au second étage, sous comble, un grenier sur sol de plâtras occupe 78 m². Une fenêtre côté cour permettait sans doute à l'origine d'y hisser une partie des grains.

La travée d'habitation la plus à l'est n'est pas accessible depuis la maison principale. Ce logement indépendant a un accès direct sur l'écurie : l'occupant des lieux (grand commis ou contremaître ?) a logiquement la charge de veiller sur les chevaux, principal élément du train de culture. L'étage de ce logis comprend deux chambres, dont une équipée d'une cheminée.

À l'autre extrémité de la cour étaient construits divers logis pour les ouvriers agricoles.

Le logement des ouvriers agricoles

Dans l'angle nord-est de la ferme, un bâtiment d'une surface (7,8 × 11,6 m hors-œuvre, soit 4 × 6 toises) au sol de 90 m² est divisé en plusieurs petits logements manifestement destinés à des ouvriers agricoles. De part et d'autre d'un couloir central, deux petits logements sont chacun composés d'une pièce chauffée (16,5 et 20 m²), et d'une pièce arrière plus petite (8,32 et 9,1 m²) munie d'un évier de pierre calcaire. Toutes les pièces disposent d'une fenêtre ou d'une porte sur l'extérieur. Les logements de rez-de-chaussée ont une hauteur de 2,6 m sous plancher, des sols cimentés et une cheminée de briques sertie de cornières en fer, ou enduite de plâtre.

Tous ces éléments indiquent un réaménagement de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle.

Le couloir central, revêtu de tomettes hexagonales en terre cuite de moyennes dimensions (16 cm entre deux pans opposés), mène à un escalier en équerre partiellement habillé de petites tomettes hexagonales (ces tomettes présentent une mesure de 12 cm entre deux pans opposés). À l'étage, trois appartements sont chacun équipés d'une cheminée de briques. Deux ont une petite pièce supplémentaire pourvue d'un évier. Le palier et l'escalier privent la chambre centrale de cette commodité. Les sols sont revêtus de tomettes hexagonales de moyennes dimensions ou d'un plancher. Toutes les pièces ont une fenêtre.

TROIS MODÈLES DE DISTRIBUTION POUR LES FERMES CÉRÉALIÈRES

Les fermes de La Queue-en-Brie et de Roissy-en-Brie présentent une distribution de leurs différents bâtiments peut-être influencée par le tissu villageois. Il n'y a apparemment pas de contraintes pour les deux fermes isolées à Combs-la-Ville et Champs-sur-Marne.

Les manuels d'agriculture anciens regorgent d'informations techniques et de conseils donnés aux bâtisseurs et utilisateurs des constructions rurales, conseils naturellement destinés à augmenter le côté pratique, la productivité et la rentabilité du travail des hommes et des animaux au sein d'une agriculture raisonnée. Toutes ces recommandations données pour chaque bâtiment sont parfois agglomérées au sein d'un modèle global qui pense « au mieux » la distribution des bâtiments de la ferme et des activités au sein d'un système valable pour chaque type d'exploitation.

Le type d'économie rurale (l'importance des cultures, la quantité de bestiaux, etc.) influe toutefois largement sur la disposition interne des différents bâtiments au sein d'une ferme.

> « *si l'architecture enseigne au propriétaire la manière de construire les batimens avec gout, solidité et économie, quelques matériaux qu'il ait à sa disposition, l'économie rurale peut seule lui prescrire l'orientement, les dimensions et la distribution qu'il convient de leur donner, pour leur procurer la salubrité et la commodité nécessaire aux besoins des êtres qui doivent l'occuper.* » (THOUIN *et alii* 1805, p. 404).

Un service le plus pratique et rapide possible, et la surveillance constante et efficace depuis la maison d'habitation sont les deux objectifs donnés par tous les auteurs en préalable à leur réflexion.

Parce qu'ils sont augmentés de plans ou de croquis, il faut retenir trois modèles échelonnés dans le temps, modèles établis pour la « grande culture » céréalière dans le Bassin parisien.

Le modèle normatif de Charles Estienne (**figure 11**[A]) pour la Maison rustique (1564) est pensé pour le Bassin parisien. Étudié dans le détail par Jean Cuisenier, le plan de la maison rustique dispose les bâtiments autour d'une cour, selon quelques principes (CUISENIER 1991, p. 49) :

- le jardin au soleil levant ;
- le logis du maître, disposé selon un axe de construction nord-sud, est exposé à l'est et celui du fermier, axé nord-sud, est exposé à l'ouest ;
- les étables et écuries exposées à l'est (« *fenêtres devers le Midy opposé au Levant* ») ;
- l'accès principal se fait côté ouest, face au logis du maître ;
- une échelle de valeur place les hommes (fermiers) à droite du maître, les animaux à gauche (chevaux au premier rang, bovins au second).

L'article « construction rurale » du Cours complet d'agriculture (tome 11, 1805) dit appliquer ces principes généraux au sein des plans d'exploitation proposés. Pour une exploitation de grande culture (six charrues), Perthuis de Laillevault donne les caractéristiques suivantes (**figure 12**[A]) :

- grenier sur habitation ;
- le fermier peut surveiller toute la ferme depuis son cabinet ;
- écuries (+ de 18 chevaux) placées (exposées) au nord-est, près de l'habitation ;
- étables de 30 vaches orientées sur le même rumb de vent que les écuries ;
- colombier à pied dans un angle de cour pour ne pas gêner circulation ;
- chambre à blé exposée au nord, sur les fournils, remises.

Pour une métairie de 30 à 40 ha destinée à l'engrais des bestiaux, Perthuis de Laillevault propose en réduction un plan très similaire (Cours complet d'agriculture, tome 11, 1805, planche 9) à celui pour la ferme de six charrues.

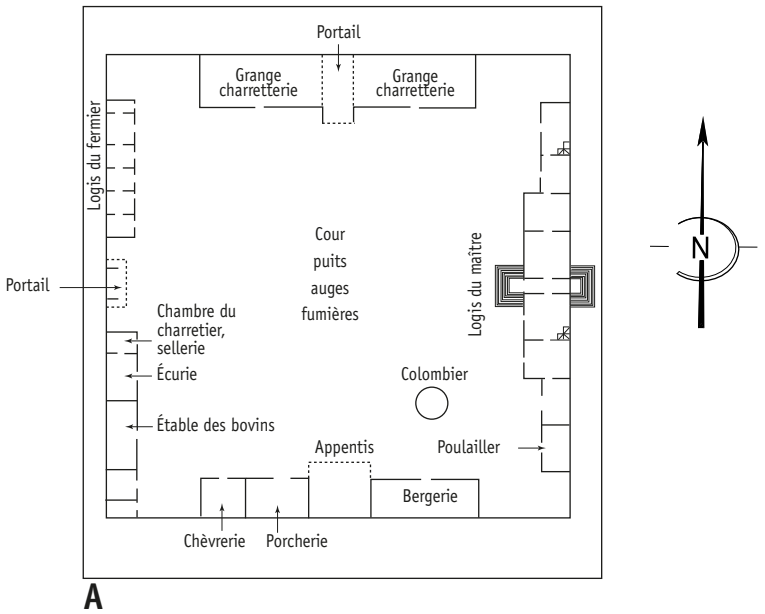

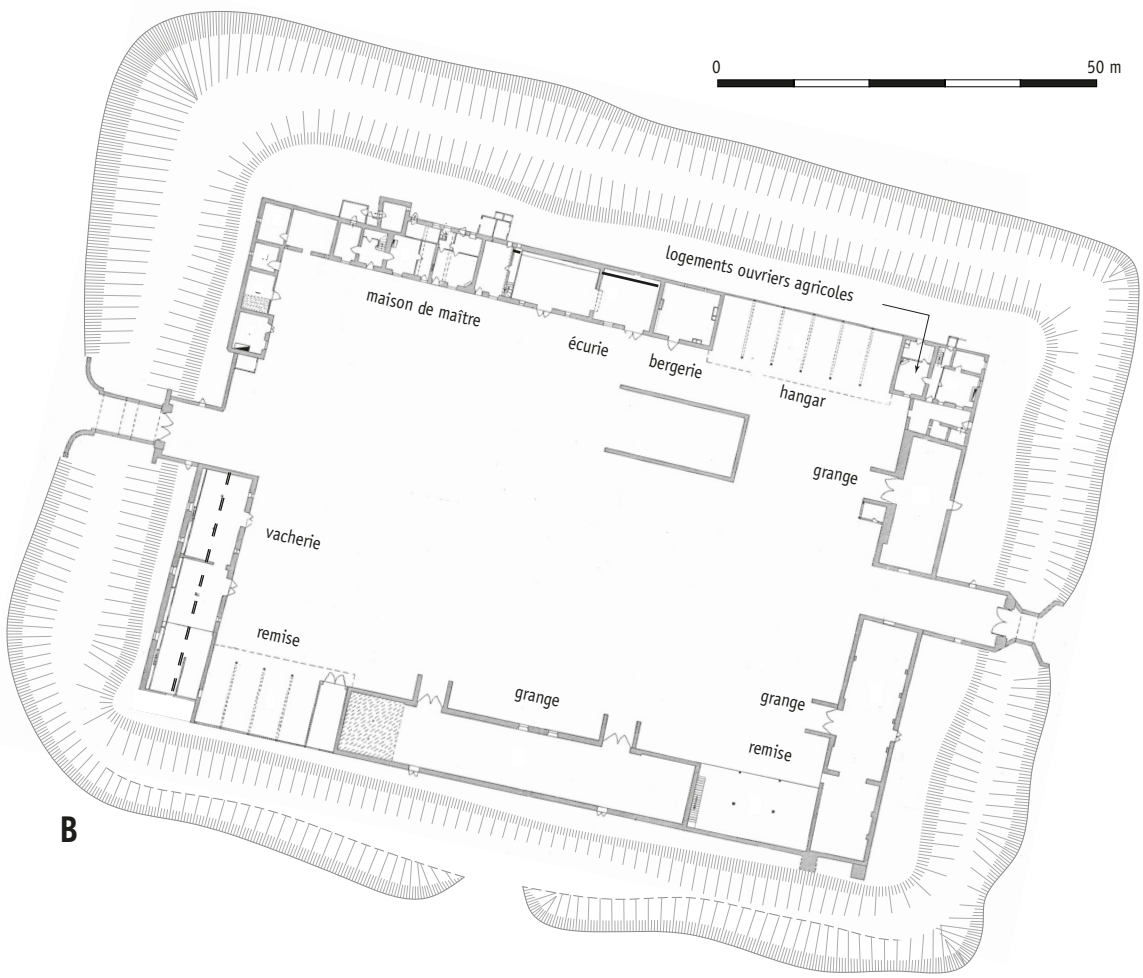

Figure 11 – Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), la ferme de la « Haute Maison ». Comparaison entre le plan théorique de la maison rustique et le plan levé de ferme : A - La maison rustique d'après l'ouvrage de 1564. [© Trochet, 2006, d'après Cuisenier, 1991] ; B - Le plan levé de la Haute Maison à Champs-sur-Marne (77). [© Inrap, d'après les plans de Gaillard et Blomet, géomètres]

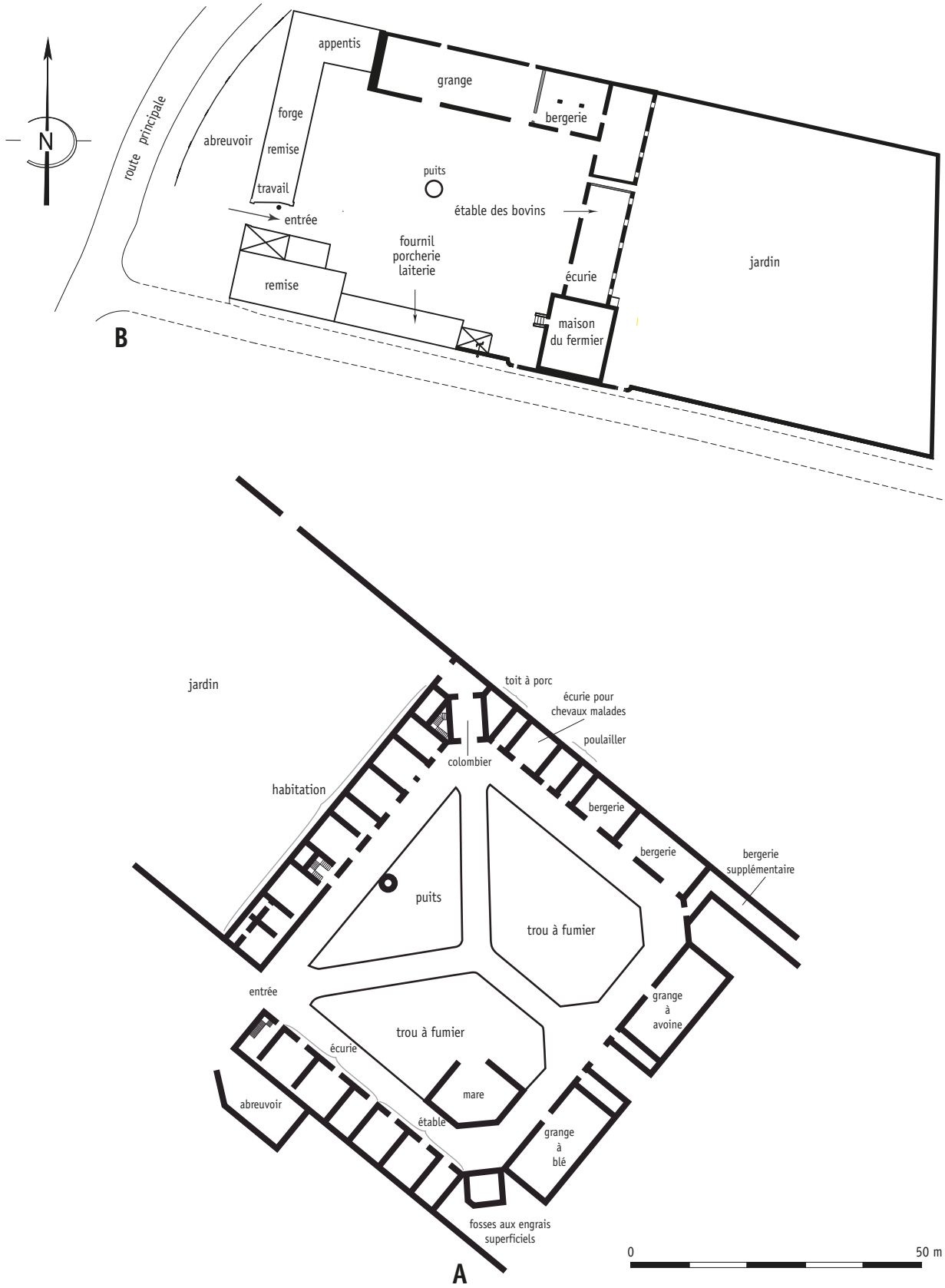

Figure 12 – Comparaison entre le plan d'une ferme de six charrues (Cours complet d'agriculture, XI, 1805) et le plan de la « Ferme des Copeaux » à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne). A - Plan d'une ferme disposée pour une exploitation de six charrues. [© Cours complet d'agriculture, XI, 1805] ; B - Plan de la « Ferme des Copeaux ». [© Inrap]

Dans son livre « De la construction des bâtiments ruraux » (RINGLEMANN 1893), Maximilien Ringlemann donne la distribution suivante, qu'il récapitule dans une illustration (**figure 13**[A]) :

- habitation : vue sur les différents locaux et sur les entrées de la cour de la ferme ;
- écurie : à proximité maison d'habitation ;
- étable : à proximité plate-forme à fumier ;
- bergerie peut être éloignée plate-forme à fumier ;
- porcherie éloignée de l'habitation, sous le vent de la cour ;
- basse cour rapprochée maison d'habitation ;
- grange éloignée de l'habitation, par risque d'incendie ;
- fenils éloignés des locaux d'animaux, à cause des émanations ;
- hangars : emplacements quelconques, souvent en dehors cour de ferme.

Ces trois modèles échelonnés dans le temps présentent une grande concordance entre eux ; chez Étienne et Perthuis, la position du jardin est derrière la maison, du côté opposé à la cour. L'emplacement de la principale porte d'entrée de la ferme vis-à-vis de la maison se fait côté ouest chez Étienne et Perthuis, face à la maison du maître chez Étienne, dans les deux cas à droite de l'habitation du fermier. Cette maison est axée sur un axe nord-sud chez Étienne, selon un axe mixte (nord-est / sud-ouest) dans les modèles plus récents. Les écuries sont à main immédiate de la maison du fermier, à droite chez Étienne et de Perthuis, à gauche chez Ringelmann.

La continuité écurie / étable à bovin prônée chez les deux auteurs anciens est remplacée par le binôme écurie / bergerie chez Ringlemann. Le logement des ovins occupe le pan nord des fermes les plus récentes, le pan sud dans le modèle le plus ancien. Au-delà d'une apparente contradiction, la bergerie conserve donc une exposition au nord et au sud.

Isolées de tout autre bâtiment par crainte des incendies, les granges sont disposées sur un axe est / ouest, c'est-à-dire exposées nord et sud dans la maison rustique et chez Ringelmann, plus curieusement exposées et ouvertes au nord-ouest chez de Perthuis. Les porcheries ne sont pas importantes en pays de grande culture. Elles sont ouvertes au nord dans le modèle le plus ancien, réduites à un toit à porcs disposé dans l'angle nord dans le modèle du début XIXe siècle, et mises sous le vent de la cour en 1898. Le petit poulailler est toujours accolé à un autre bâtiment d'élevage, tandis que le colombier est relégué dans un angle de la cour.

Nous ne commenterons pas les aménagements n'apparaissant que dans un modèle : abreuvoir, chèvrerie, chenil, hangar, etc.

CONFRONTATION DES MODÈLES AGRONOMIQUES AVEC LA DISTRIBUTION DES BÂTIMENTS OBSERVÉS

Nous tenterons dans cette partie, une première comparaison entre différents modèles donnés dans la littérature, et les quatre plans de ferme relevés par nos soins à Champs-sur-Marne, Combs-la-Ville, Roissy-en-Brie et La Queue-en-Brie.

Les fermes de La Queue-en-Brie et de Roissy-en-Brie présentent une distribution de leurs différents bâtiments peut-être influencée par le tissu villageois. Il n'y a apparemment pas de contraintes pour les deux fermes isolées à Combs-la-Ville et Champs-sur-Marne.

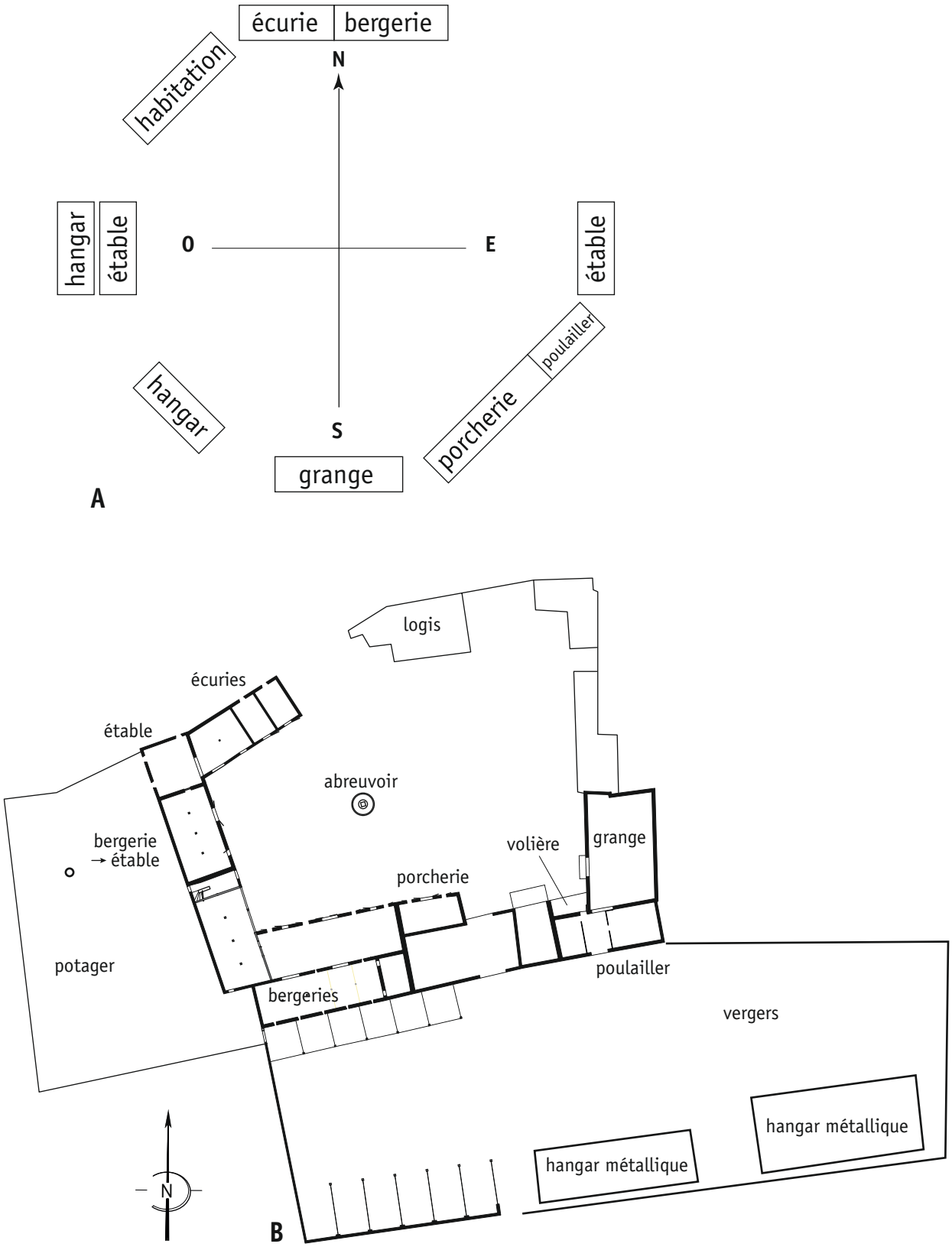

Figure 13 – Comparaison entre le modèle de distribution de Ringelmann et le plan de la « Ferme Sassinot » à Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne). A - Modèle de distribution des bâtiments de la ferme d'après Ringelmann. [© Ringelmann, De la construction des bâtiments ruraux, Paris, 1893, fig. 238, p. 257] ; B - Plan de la « Ferme Sassinot » à Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne). [© P. Raymond, M. Belarbi, E. Laroze]

Les modèles agronomiques résultent certainement en partie d'une bonne observation de la construction pratique paysanne à leur époque. Nous ne discuterons pas ici de l'influence entre les deux, mais nous tenterons de faire ressortir leur bonne adéquation générale, et donc l'intérêt de l'archéologue à les utiliser comme grille de lecture, après celle fournie par les archives du sol.

Les modèles normatifs prônés par la littérature agronomique sont-ils mis en application par les constructeurs de la maison paysanne francilienne ? Quelle organisation perçoit-on dans les quatre maisons paysannes présentées ?

Les accès aux fermes relevées répondent globalement aux conseils des auteurs anciens ; aux Copeaux (**figure 1**), l'accès se fait par l'ouest, face au logis du maître, exactement comme le recommande Étienne en 1564 (**figure 11**[A]).

L'entrée principale se fait bien par l'ouest dans la ferme de la Haute Maison (**figure 9**[A]). Comme un axe de circulation est-ouest traverse la ferme, l'habitation du maître ne peut pas être positionnée en face de l'entrée principale, aussi est-elle reportée sur un côté à proximité de cette entrée occidentale. Il est flagrant, dans le cas de la Haute-Maison, que les entrées sont bien visibles depuis la maison du maître, alors qu'elles ne le sont absolument pas depuis le logement des ouvriers agricoles. La surveillance des lieux est une composante non partagée du pouvoir.

À La-Queue-en-Brie, l'entrée est bien face au logis du maître (**figure 6**), mais elle se fait à l'est depuis la rue la plus proche. Enfin, l'accès à la ferme Sassinot se fait depuis le nord-ouest (le village), en passant à côté du logis. Une forte contrainte, le domaine du château, interdit tout accès par le levant. Dans le cas présent, à défaut d'une vue pleine sur l'entrée depuis le village, le logis est positionné face à la porte des champs. Dans son étude de dix-neuf plans de fermes normandes, Jean Cuisenier remarquait également que le portail n'était effectivement localisé à l'opposé du logis principal que dans neuf cas sur dix-neuf, les contraintes d'accès influant sur les autres (CUISENIER 1991, p. 61).

Bien moins développé sur nos quatre sites que dans les modèles anciens, le logis se prête difficilement à une étude de sa position. Dans la ferme de La Queue-en-Brie, les bâtiments qui lui sont accolés lui confèrent bien un axe nord-sud et une exposition à l'est, selon les vœux d'Étienne (1564). La forme très compacte des maisons de la ferme Sassinot et des Copeaux ne permet pas une observation aussi certaine, mais la principale façade de ces maisons est respectivement exposée au sud et à l'ouest. Le logis étendu de la Haute Maison est exposé au sud-sud-ouest. L'exposition au sud, souvent donnée au bétail de choix (bovins, ovins, équidés), semble également appréciée des hommes.

Le Cours complet d'agriculture de 1805 rappelle que le grenier peut être localisé au-dessus de l'habitation, toujours pour une meilleure surveillance des grains. Le risque d'échauffement des grains, et donc d'incendie, invite toutefois son auteur à proposer la construction de chambres à blé exposées au nord, sur des bâtiments plus utilitaires.

Un grenier à céréales a bien été observé sur l'habitation du maître dans la ferme de la Haute Maison. Insuffisante, l'exploitation devait toutefois utiliser d'autres espaces tel l'étage sur la remise positionnée dans l'angle sud-ouest de la ferme. Ce grenier est bien ouvert au nord.

Nous n'avons pu explorer l'habitation de la ferme Sassinot, mais 680 m² de magasins à grains et fourrages occupent tout l'étage au-dessus des bâtiments de stabulation. Le grenier est sur l'écurie dans la fermette de La Queue-en-Brie, sur la maison (Archives Nationales, étude CVIII/595 : Extrait de la vente de la ferme des Copeaux par François de Vallans, seigneur de Montgareux et marquis de Vallans à Anne Louis Paillard, prêtre, docteur en théologie et professeur à la faculté de Paris au collège de Navarre, le 3 décembre 1768), sur une remise et d'autres bâtiments utilitaires aux Copeaux. La variété des situations explique que les deux autres modèles utilisés ne figent pas l'emplacement du grenier.

Le logement du bétail est fait en fonction de celui des hommes ; dans les trois modèles, les écuries sont à proximité immédiate de la maison. Cette proximité du cheval avec la maison du maître est habituelle en Île-de-France. Rappelons que le cheval de trait est le pilier de l'économie céréalière traditionnelle.

Elles sont bien à gauche de la maison du maître à la Haute Maison (**figure 9**[A]), en relation directe avec le logement du commis qui en est responsable (Les Principes d'agriculture et d'économie 1804, p. 53 et suivantes : publiés par un agriculteur pratique du département de l'Oise, ceux-ci précisent que le logis du premier charretier est jointif à la maison du maître et aux écuries). Elles sont jointives à gauche de l'habitation dans la fermette de La Queue-en-Brie (**figure 7**), accessibles seulement depuis la cour. Elles sont à droite de la maison du maître aux Copeaux (**figure 1**[A]), où un garage à voiture les détrône après la Seconde guerre mondiale. La porte d'accès à la ferme sépare les écuries de la maison dans la ferme Sassinot (**figure 2**), cette distance relative étant donnée dans les modèles de 1805 et 1893. Le binôme habitation / écurie est donc extrêmement solide dans les manuels et les faits.

Dans les deux modèles les plus anciens utilisés, les étables jouxtent les écuries. Ringelmann (1893) préfère accoler la bergerie aux écuries. Sur notre terrain francilien, les étables sont bien placées dans la continuité des écuries dans la ferme des Copeaux et dans la ferme Sassinot. La situation est plus compliquée dans la ferme de La Queue-en-Brie, où l'élevage bovin prend une place croissante à partir du début du XXe siècle, et occupe bientôt la grange, l'écurie et l'ancien verger (**figure 8**). Le Cours complet d'agriculture de 1805 donne également le plan d'une métairie disposée pour l'éducation et l'engrais des bestiaux (Tome XI, planche IX) ; même dans ce cas de figure où les bovins occupent plus de place, les chevaux restent logés au plus près des hommes. La demande forte de viande bovine pour alimenter le marché parisien et local explique le logement « opportuniste et envahissant » des bovins dans la ferme des Murets de La Queue-en-Brie. Un phénomène similaire a par ailleurs été observé dans la ferme Coat à Sucy-en-Brie dans le Val-de-Marne.

C'est également l'importance accordée à la stabulation des bovins qui explique, à la Haute Maison, le positionnement d'une grande étable dans un espace détaché de celui des chevaux. Sur ce site (**figure 9**), la bergerie est accolée à l'écurie, situation visible dans le modèle de Ringelmann.

La position des bergeries est donnée sur un axe est-ouest dans deux des trois modèles, c'est-à-dire avec un mur gouttereau exposé au sud et un autre exposé au nord. Une exposition mixte apparaît sur le modèle de 1805. Dans les trois bergeries observées sur le terrain, les ovins sont bien logés avec une exposition nord-sud, dans le prolongement de l'étable ou de l'écurie. La place importante de cet élevage à Roissy-en-Brie justifie toutefois l'emploi simultané d'une troisième bergerie disposée sur un axe divergent.

Outre leur construction parfois fantaisiste, ce dont nous ne débattrons pas dans cet article, constatons simplement que la grange de La Queue-en-Brie présente un plan en parallélogramme. Les granges sont les bâtiments les plus volumineux de toute ferme. Pourtant, peu de recommandations sont données pour les granges dans les trois modèles choisis. Ringelmann explique que les granges sont à positionner loin des habitations, pour éviter toute propagation d'incendie. Les quatre granges de la Haute Maison sont pour moitié positionnées en face de la maison du maître (**figure 9**). Leur assiette importante (30 % de la surface au sol de tous les bâtiments) rend leur isolement total impossible. Le jardinet précédant le logis des ouvriers agricoles, la porte d'accès aux champs et deux remises contribuent toutefois à leur isolement « relatif ». Jusqu'en 1830, au moins l'une des deux granges modernes de la ferme Sassinot (**figure 5**) était isolée sur le pan de ferme opposé à l'habitation humaine. La hausse des rendements au XIXe siècle entraîne la construction de nouveaux bâtiments de stockage accolés aux précédents, puis la construction de hangars sur un second rang de bâtiments. Nous observons que ces hangars destinés au stockage de la récolte sont bien séparés de tout autre bâtiment ; ils obéissent au schéma de distribution des granges.

Dans la ferme des Copeaux (**figure 1**), la grange observée en élévation date du milieu du XIXe siècle. Elle s'insère dans la succession des bâtiments composant la ferme à cour fermée. Jusqu'au début du XIXe siècle, dans les archives et les plans anciens (travail d'Olivier Bauchet, archiviste Inrap, dans FRANGIN *et alii* 2006), les granges à blé et avoine sont cependant isolées et disposées face au logis.

Encore une fois, la ferme de La Queue-en-Brie présente toujours, à l'époque contemporaine, une grange bien isolée des autres bâtiments (**figure 6**). Tout indique que la séparation des bâtiments n'est pas une question de mode ou de siècle, mais bien une étape économique au sein d'un processus de développement et de spécialisation des bâtiments agricoles.

L'élevage porcin est très limité depuis la seconde moitié du XVIIe siècle en Île-de-France. En conséquence, la porcherie est-elle peu importante et peu informée dans les modèles utilisés. Ringelmann la relègue sous le vent, à l'opposé des habitations pour les hommes. Elle est exposée au nord dans la Maison rustique de 1564, disposée dans l'angle nord du modèle de Perthuis en 1805. Les Principes d'agriculture et d'économie (1804) l'accolent à la grange dès le mois de mars (céréales de printemps). C'est en appentis le long d'une grange que les sondages archéologiques et les archives localisent les toits à porcs successifs de la ferme des Copeaux aux XVIIIe et XIXe siècles. Puis les témoignages des anciens font état de toit à porcs dans un bâtiment ouvert au nord.

Dans la ferme de Roissy-en-Brie (**figure 2**), la porcherie contemporaine est accotée au pan nord d'une ancienne grange. Dans la ferme de La Queue-en-Brie, trois toits à porc étaient dans la première moitié du XXe siècle positionnés (d'après les témoignages de l'ancien propriétaire) dans la continuité sud de l'habitation, en fait dans le recoin où ils gênaient le moins. Attributaire du marché des eaux grasses (déchets de cuisine) du nouveau centre hospitalier des Murets, la ferme développe son activité d'élevage de porc à partir des années 1970. Pourtant, aucun bâtiment spécifique à l'élevage du porc n'est construit. Le cloisonnement interne observé dans l'ancienne écurie, ainsi que celui relevé dans le quart nord-ouest de l'étable, répondent à la nécessité d'aménager quelques toits à porc.

Enfin, le colombier à pied est localisé dans un coin de la ferme des deux modèles anciens. Un tel colombier est visible sur le plan d'intendance de Champs-sur-Marne, dans l'angle sud-ouest de la ferme (**figure 9B**). Les fermes des Copeaux et de Sassinot disposaient d'une volière accrochée aux murs de la grange.

Les éléments de réponse apportés par les quatre cas d'étude présentés ne prétendent pas à la généralisation, mais donnent une première appréciation d'un état de fait, tendant à confirmer une manière de bâtir, une pensée commune mise en œuvre dans le monde paysan au moment d'organiser la maison à cour fermée. Les modèles présentés correspondent à un type bien connu des géographes, modèle naturellement débordé par l'infinie variété des situations locales.

Remarquons toutefois que la ferme de La Queue-en-Brie, bien que tardive (XIXe siècle), et constituée d'une agglomération successive de petites parcelles villageoises, est très fidèle au modèle de distribution le plus ancien, preuve qu'en termes de construction rurale, la tradition perdure.

CONCLUSION

Le champ d'étude de la maison paysanne est à peine réouvert par les archéologues. Il nécessite les approches diversifiées des ethnographes, historiens et géographes. Par les études spécialisées (carpologie, pédologie, pétrographie, xylologie, etc.) qu'ils peuvent générer, les chantiers de fouille se prêtent particulièrement à un renouvellement de la recherche sur la maison paysanne francilienne.

Dans cet article, nous avons souhaité faire le point de la recherche sur la maison paysanne du sud-est parisien et présenter quatre exemples récemment observés. À moyen terme, nous espérons que les réflexions engagées sur ces plans pourront aider à l'interprétation des vestiges régulièrement mis au jour sur les chantiers de fouilles.

Si nous commençons à travailler sur la maison paysanne, tout reste à faire sur la maison artisanale ou bourgeoise. L'étude récente de deux maisons villageoises d'Orly (DUFOUR *et alii* 2010) montre des maisons appartenant à une lignée de petits fonctionnaires seigneuriaux, avant d'être déclassées et occupées par des paysans.

Outre le déclassement, quelle est l'influence sur la maison traditionnelle, des mouvements de population incessants autour de Paris, premier foyer de peuplement et centre de consommation de l'Europe médiévale et moderne ?

La population d'un département comme celui du Val-de-Marne est composite, et ce, depuis longtemps, comme en témoigne la population du cimetière huguenot de Charenton.

Les derniers exploitants de la ferme des Murets à La Queue-en-Brie viennent de Belgique, les derniers exploitants de la ferme Coat à Sucy-en-Brie venaient de Bretagne. Au-delà d'une origine des matériaux de couverture souvent bourguignonne, quelle fut l'influence de ces hommes « immigrants » sur leurs maisons ?

Paris a un rôle évident dans l'évolution économique des terroirs ; le modèle urbain influe-t-il sur les maisons paysannes ?

Enfin, les vignerons, si innovateurs dans nos campagnes, ont-ils durablement influencé la forme de l'architecture paysanne traditionnelle ?

Que reste-t-il de la maison vigneronne francilienne, l'Île-de-France ayant été le premier vignoble de France jusqu'à sa destruction au cours de la seconde moitié XIXe siècle ?

Toutes ces questions en suspens appellent des études sur la maison traditionnelle, chantier auquel pourraient largement participer les associations historiques locales.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BROUILLET R. (1991) - Quelques aperçus de l'histoire de Champs-sur-Marne, *Notre département : la Seine-et-Marne*, 18 (avril-mai), p. 36-38.

CUISENIER J. (1991) - *La maison rustique. Logique sociale et composition architecturale*, Presses universitaires de France, 380 p.

DEMANGEON A. (1920) - L'habitation rurale en France. Essai de classification des principaux types, *Annales de géographie*, 19 (Klaus reprint limited 1967), p. 352-375.

DEREX J.-M. (1979) - *Le grenier de Paris*. Histoire de la Brie, du Multien et de la Goële, Chez l'auteur, Meaux, 415 p.

DUFOUR J.-Y. (dir.), BAUCHET O., BELARBI M., DIETRICH A., LORQUET P. (2004) - *Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne). Le développement d'une ferme briarde – 19 rue Pasteur, « Ferme Sassinot ». Rapport final d'opération archéologique*, 2e partie, Inrap / SRA Île-de-France, 58 p.

DUFOUR J.-Y., PÉRU J.-J., ARDOUIN S. (2010) - *Orly, étude de deux maisons villageoises, 11-13 rue Louis Bonin, rapport d'étude du bâti*, Inrap CIF / CG 94 / SRA Île-de-France, 157 p.

FANICA O. (2000) - La production de veau blanc pour Paris. Deux siècles de fluctuations (XVIIe s.-XXe s.), *Histoire et sociétés rurales*, 14, p. 105-130.

FOVILLE A. de (1899) - Les maisons-types de la Brie champenoise en 1895, dans : *Enquête sur les conditions de l'habitation en France* : Les maisons-types, tome II avec une étude historique de jacques Flach, Paris, Ernest Leroux (éd.), p. 99-124.

FRANGIN E., DUFOUR J.-Y., BAUCHET O., PISSOT V. (2006) - *Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), La Ferme des Copeaux. Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap CIF / SRA Île-de-France, 45 p.

GUIGNIER C. (1956) - Fermes et fermiers de la Brie française du XVIe siècle à nos jours, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Chelles*, p. 2-10.

LACHIVER M. (1997) - *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Fayard, 1766 p.

MORICEAU J.-M. (1994) - *Les fermiers de l'Île-de-France. L'ascension d'un patronat agricole (XVe-XVIIIe siècle)*, Fayard, 2e édition, 1069 p.

PONCHELET D. (1986) - *Ouvriers nomades et patrons briards. Les grandes exploitations agricoles dans la Brie, 1848-1938*. Thèse de doctorat de IIIe cycle, Université Paris 10, 488 p.

Principes d'agriculture et d'économie (1804) - *Principes d'agriculture et d'économie, appliqués mois par mois, à toutes les opérations du cultivateur dans les pays de grande culture*, Paris, Chez Archant et Samson, An XII, 336 p.

RAIMBAULT M.-C. (1992) - *Roissy-en-Brie à travers les siècles : des lieux et des hommes*, Roissy-en-Brie, 357 p.

RINGLEMANN M. (1893) - *De la construction des bâtiments ruraux*, Paris, 271 p.

SOBOUL A. (1995) - *La maison rurale française*, Éditions du CTHS, Paris, 173 p.

TROCHET J.-R. (2006) - *Maisons paysannes en France*, Créaphis, 605 p.

THOUIN A., PARMENTIER A.A., BIOT J.-B., de CHASSIRON P.C.M., CHABERT P., comte de LASTEYRIE C., de PERTHUIS L., ROARD J.-L., COTTE L., SONINI de Manoncourt C.N.S., FROMAGE de Feugré C.M.F., de CHAUMONTEL A.T.J., TOLLARD C. aîné, BOSC d'Antic L.A.G., CURAUDAU F.-R. (1805) - *Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique, et de médecine rurale et vétérinaire*, Paris, 492 p.

TULIPPE O. (1934) - *L'habitat rural en Seine-et-Oise*, Paris, 373 p.

Jean-Yves DUFOUR
Inrap / UMR 7041, ArScAn
Équipe Archéologies environnementales
jean-yves.dufour@inrap.fr

Pour citer cet article

DUFOUR J.-Y., 2015 - La distribution de quatre maisons paysannes des campagnes du sud-est parisien du XVIIe au début du XXe siècle, *RAIF*, Supplément 3, p. 263-295.

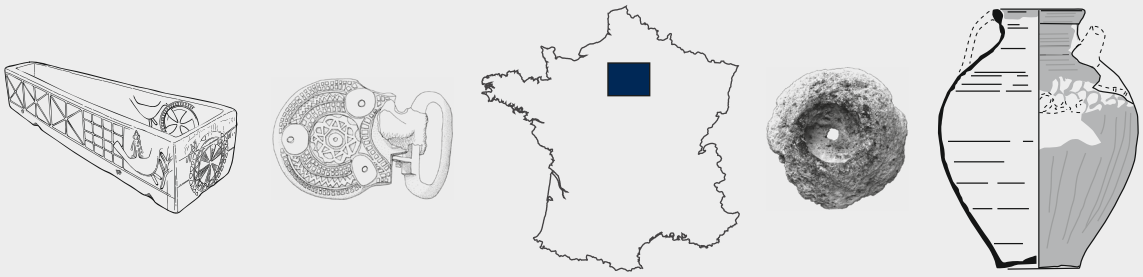

Le Conseil général du Val-de-Marne a réalisé ces dernières années deux événements culturels et scientifiques autour du thème des migrations. Dans ce cadre, le service archéologie s'est ainsi proposé de diffuser au plus grand public et aux acteurs de l'archéologie départementale et régionale les dernières découvertes faites en la matière. L'exposition de 2008 intitulée « Migrations animales, migrations humaines, voyage à travers les continents » fut sa première livraison. La seconde est la réalisation du colloque « Dynamique des peuplements, modes d'habitat et influences culturelles dans le Sud Est de Paris du Néolithique ancien à la période moderne », dont les actes sont regroupés dans ce volume. Cette manifestation s'est déroulée à l'Hôtel du département de Créteil les 3 et 4 juin 2010. Il a été organisé conjointement par le Service Archéologie du Val-de-Marne et par le Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, à l'initiative de son comité d'organisation composé de Djillali Hadjouis, David Coxall (CG 94) et Alain Bulard (SRAIF). Le colloque a attiré sur deux journées un très large public, scientifiques venus de tous les horizons institutionnels régionaux et amateurs.

Sur environ 35 communications orales et posters présentés au cours du colloque de Créteil, 16 contributions ont été retenues et sont publiées dans cet ouvrage, dont les articles se déclinent selon un ordre chronologique depuis le Paléolithique moyen jusqu'au début du XXe siècle. Elles dessinent par touches successives un portrait archéologique de ce secteur de l'Île-de-France, à partir de données qui sont pour la plupart totalement inédites et qui ont été recueillies sur les fouilles menées dans le département ces dernières années.

In recent years, the Val-de-Marne departmental council has organised two cultural and scientific events based on the theme of migrations. As part of this initiative, the departmental archaeology service has also contributed by communicating recent regional archaeological research on the subject to a wide public. In 2008 an exhibition presented "Animal and human migrations, a journey over continents". A conference organised the 3rd and 4th of June 2010 concerned "Dynamics of settlement, habitat and cultural influences in the south-east Paris area from the early Neolithic to the Modern period". The proceedings comprise the present volume. The conference was organised by the departmental archaeology service, represented by Djillali Hadjouis and David Coxall, in conjunction with the state office for archaeology in the Ile-de-France region, represented by Alain Bulard. The two-day conference attracted a wide audience drawn from the various professional and volunteer archaeological institutions and organisations of the region.

Of the 35 presentations at the conference, 16 have been retained for publication in this volume. The articles are organised by chronological period from the Middle Palaeolithic to the early 20th century. Drawn for the most part from recent unpublished studies and excavations, the articles provide an up-dated view of archaeology in this area of the Ile-de-France.

ISSN 2101-3608
ISBN 978-2-9552594-0-5

PRIX : 25 €

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication

VAL de MARNE
Conseil général

9 782955 259405